

# LE COLLECTIF DE PLANIFICATION DES SYSTÈMES

*L'État des  
approches  
systémiques  
pour prévenir  
et mettre fin à  
l'itinérance au  
Canada*

**Un rapport préliminaire et un  
cadre pour la transformation  
des systèmes**

# Remerciements

**Écrit par** : Amanda Buchnea, Jenn Legate, Mary-Jane McKitterick et Erika Morton

**Avec la collaboration de** : Shannon Murphy, Niswi Kwe Consulting Group

**Avec la contribution de** : Jonn Kmech, l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, des membres du Collectif de planification des systèmes et les membres de la Collectivité de pratique du Collectif de planification des systèmes suivants :

**Betty Edel,**  
End Homelessness  
Winnipeg

**Greg Bishop,**  
Saint John Human  
Development Council

**Louise Smith,**  
Eva's Initiatives

**Susan McGee,**  
Homeward Trust  
Edmonton

**Bonnie Harkness,**  
360°kids

**Jamie Lloyd-Smith,**  
Vers un chez-soi  
Kelowna

**Michèle Chappaz,**  
Mouvement pour mettre  
fin à l'itinérance à  
Montréal

**Takara Motz,**  
Ville de Lethbridge

**Cécile Arbaud,**  
Dans la rue

**Jeffrey Sinclair,**  
Région de Niagara

**Sagesse**

**Val Janz,**  
Interior Community  
Services

**David Knezevic,**  
Oxford County  
Community Health  
Centre

**Kate Mechan,**  
Safe at Home Society

**Shane Pelletier,**  
défenseur de l'itinérance  
au Canada

**Vincent Merola,**  
Ville de Moncton

**Doug Pawson,**  
End Homelessness  
St. John's

**Kelly Goz,**  
Ville de Windsor

**Shannon Murphy,**  
Niswi Kwe Consulting  
Group

**Lesley Lindberg,**  
Manitoba Association  
of Women's Shelters

## Canada<sup>ca</sup>

Financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre de Vers un chez-soi Canada : la Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance du gouvernement du Canada, volet Capacité communautaire et innovation. Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



**Conçu par** : Sarah Anne Charlebois, Hub Solutions

Bases des images par Eucalypt a [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com)

Hub Solutions est une entreprise sociale au sein de l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI). Les revenus générés par le travail rémunéré de Hub Solution sont réinvestis dans l'OCI pour soutenir la recherche, l'innovation, les recommandations de politique et la mobilisation des connaissances.

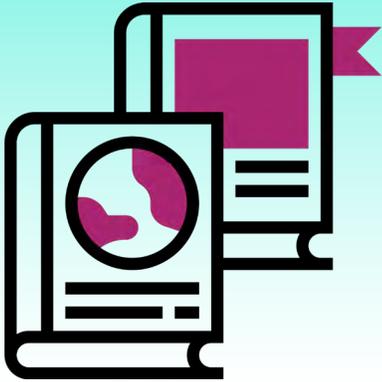


SYSTEMSPANNING  
COLLECTIVE

p.  
2

# INTRODUCTION

À l'heure actuelle, il semble y avoir une plus grande compréhension du fait que les défis sociaux, y compris l'itinérance, ont des racines profondes, systémiques et structurelles et ne sont pas seulement le produit de choix individuels et de facteurs interpersonnels.



Il existe un nombre croissant de recherches sur la prévention de l'itinérance, et des ouvrages tels que la [Définition de l'itinérance chez les Autochtones<sup>1</sup>](#) et [Une nouvelle direction : un cadre pour la prévention de l'itinérance<sup>2</sup>](#) soulignent la complexité et la nature holistique des causes, des expériences et des répercussions de l'itinérance. Les appels au «changement systémique» sont répandus et l'intérêt pour la pensée systémique et le travail de changement en tant que domaine est en croissance au Canada et à l'étranger. Pourtant, les collectivités et les gouvernements ne sont pas parvenus à une définition commune de ce que le changement systémique signifie ou s'il est souhaité lorsqu'il s'agit d'aborder l'itinérance.

Dans de nombreuses collectivités et gouvernements, les politiques publiques, les efforts de planification communautaire, les campagnes et les pratiques de première ligne ont cherché à réorganiser le système d'aide aux sans-abri autour des valeurs des soins centrés sur la personne et des pratiques fondées sur des données probantes ou éclairées. L'amélioration de la coordination des services et de l'infrastructure de données qui l'accompagne afin d'aider les collectivités à comprendre l'itinérance et à y réagir a donné lieu à l'adoption d'approches telles que les systèmes d'accès coordonné, les listes de noms et les systèmes de collecte et de gestion des données (p. ex. SISA 4 et SIAM). Des modèles et des approches de programmes fondés sur les preuves, tels que la réduction des risques, Logement d'abord et le logement permanent avec services de soutien, sont également apparus comme des interventions de premier plan pour lutter contre l'itinérance chronique, avec des adaptations prometteuses pour d'autres populations (voir [Logement d'abord pour les jeunes](#)).

Ce qui est bien moins compris est comment soutenir la capacité des collectivités et des gouvernements à travailler de manière intersystémique (pas seulement au sein du système d'aide à l'itinérance) pour passer de la réponse/gestion de crise à la prévention de l'itinérance basée sur les droits et à la sortie durable de l'itinérance. Lorsque les collectivités atteignent les limites de leur capacité à optimiser le secteur d'aide à l'itinérance et à coordonner les programmes, les services et les logements qui s'y trouvent, quelles sont les barrières, les obstacles et les défis restants qui empêchent de mettre fin à l'itinérance et de créer une sécurité et un bien-être communautaires équitables et justes? Comment pourrions-nous définir les objectifs et le processus de changement et de transformation des systèmes pour prévenir et mettre fin à l'itinérance, en particulier si nous souhaitons nous ancrer dans l'équité, la justice et la responsabilité? Ces questions sont devenues la préoccupation du Collectif de planification des systèmes (CPS) et sont à l'origine du présent rapport préliminaire.

<sup>1</sup> Thistle, J. (2017). *Définition de l'itinérance chez les Autochtones au Canada*, Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

<sup>2</sup> Gaetz, S. et Dej, E. (2017). *Une nouvelle direction : un cadre pour la prévention de l'itinérance*. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

**La réflexion sur les travaux antérieurs du CPS et le dialogue soutenu tenu avec des personnes possédant de l'expérience vécue, des praticiens de première ligne et des dirigeants communautaires, des organismes et des gouvernements autochtones (Premières nations, Métis et Inuits) et non autochtones nous ont amenés à nous poser ces questions :**

- Où nous dirigeons-nous en tant qu'individus, organismes, collectivités et gouvernements?
- Quelles relations devons-nous entretenir au long de ce parcours et quels rôles jouons-nous?
- Quelles connaissances et informations possédons-nous déjà et/ou desquelles avons-nous besoin pour atteindre notre destination?

**Nous présentons d'abord aux lecteurs une introduction au Collectif de planification des systèmes, les objectifs du rapport et certaines des tendances et forces influentes qui animent la conversation sur la transformation des systèmes pour prévenir et mettre fin à l'itinérance.**

**Nous présentons ensuite un Cadre pour la transformation des systèmes qui fournit la structure du contenu du rapport, notamment :**

- la réflexion et la sensibilisation aux systèmes
- la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des systèmes
- le changement et la responsabilisation des systèmes
- la transformation des systèmes vers une justice systémique

Chaque section offre un grand nombre des questions clés, des tensions et de possibilités dans le cadre du travail intersystémique visant à prévenir et à éliminer l'itinérance au Canada. Enfin, la conclusion du rapport préliminaire identifie les mesures qui peuvent être prises par les individus, les collectivités et les gouvernements sous chaque composante du Cadre pour la transformation des systèmes. Notre intention, à titre de Collectif de planification des systèmes, est d'explorer davantage les idées contenues dans ce rapport et de co-développer des outils, des ressources, des formations et de l'assistance technique orientés vers l'action, et que les collectivités pourront reprendre et adapter à leurs efforts de transformation des systèmes locaux.

## À propos du Collectif de planification des systèmes

Au début de 2018, le Collectif de planification des systèmes (CPS) a été formé dans le but d'aligner et de tirer parti du travail de planification communautaire de [Vers un chez-soi Canada](#), de l'[Observatoire canadien sur l'itinérance](#) et de [HelpSeeker Technologies](#). Se fondant sur des années d'expérience de travail avec les collectivités, les dirigeants et les gouvernements autochtones/non autochtones partout au Canada, et après quelques projets de collaboration clés, le CPS a fait l'objet d'un processus de planification stratégique disant à réfléchir aux lacunes et aux possibilités pour mieux soutenir les collectivités dans leurs efforts intersystémiques de prévention et d'élimination de l'itinérance.

Le CPS a passé plusieurs mois à discuter avec des partenaires nationaux et des personnes menant des efforts intersystémiques pour lutter contre l'itinérance d'un bout à l'autre du Canada au sujet de leur travail et de ce qui, selon eux, devait encore être entrepris. Les collectivités ont constaté que des ressources et des soutiens importants étaient consacrés au travail actuel d'amélioration de l'efficacité et de l'impact du secteur de l'itinérance (p. ex., les soutiens par le biais de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, [Prêt pour zéro Canada](#)), mais que cependant, leurs efforts pour travailler à travers les systèmes en dehors du secteur se sont souvent sentis isolés et décourageants.

La CPS a lancé une Collectivité de pratique (Cdp) en automne 2020 afin d'offrir un espace indispensable à l'imagination, à la discussion générative et au soutien de la transformation des systèmes.

Les premières conversations avec les membres potentiels de la Cdp ont mis en lumière une distinction clé pour notre approche en tant que CPS. Pendant un certain temps, le CPS s'est concentré exclusivement sur la façon de faire une planification efficace des systèmes communautaires, une approche utile pour fixer des objectifs et des cibles partagés pour les besoins en matière de programmes/logements et les efforts de financement pour mettre fin à l'itinérance. **Cependant, la planification des systèmes n'est qu'une partie du travail plus large de changement et de transformation des systèmes, qui sans emphase sur l'équité, la justice et la responsabilité est voué à l'échec.** Le CPS soutient une vision de la transformation des systèmes qui met l'accent sur l'équité, la justice et la responsabilité, ce qui, selon nous, implique trois changements d'approche importants et interdépendants aux niveaux individuel, organisationnel, communautaire et des systèmes :

- de l'admissibilité aux réponses fondées sur les droits;
- de la réponse d'urgence/de crise à la prévention; et
- d'une concentration sur le système d'aide à l'itinérance à une solidarité intersystèmes.

Le fait de placer l'équité au centre de nos processus décisionnels et de l'allocation des ressources nécessite des approches basées sur les droits qui rencontrent les personnes là où elles se trouvent pour les connecter à un continuum de soutiens, y compris et au-delà du logement, plutôt que des modèles qui priorisent et excluent les personnes en fonction des priorités de financement/de l'admissibilité et des évaluations de la chronicité et de l'acuité. Le fait de placer la responsabilisation au centre de nos processus exige que nous dirigions les ressources vers la prévention et le maintien des sorties de l'itinérance plutôt que de fournir uniquement un soutien une fois que les personnes et les collectivités sont en situation de crise. Et enfin, le fait de placer l'imputabilité au centre de nos processus exige que nous travaillions en solidarité pour partager la responsabilité collective des rôles que chaque système et secteur joue dans la cause, la résolution ou la prévention de l'itinérance.

Il s'agit d'objectifs ambitieux mais vitaux, et la voie à suivre n'est ni établie ni toujours claire, mais le CPS s'engage à suivre ce chemin en solidarité avec les groupes et les partenaires communautaires qui recherchent la justice, les gouvernements et tous ceux qui espèrent et travaillent pour un meilleur avenir pour eux-mêmes et leurs collectivités.

«Ça ne marchait pas il y a 100 ans, et ça ne marche pas aujourd'hui. Cela vient du modèle caritatif, dans une certaine mesure. Ce que nous ne faisons pas, c'est trouver les voies et fermer les voies qui alimentent l'itinérance.»

– Membre de la Cdp





## LA COLLECTIVITÉ DE PRATIQUE (CDP) DU COLLECTIF DE PLANIFICATION DES SYSTÈMES (CPS)

La Cdp est composée de personnes de partout au Canada travaillant au sein d'administrations municipales, de coalitions locales/provinciales/territoriales et d'organismes communautaires qui dirigent les efforts visant à résoudre le problème de l'itinérance et les défis connexes. Certains membres se sont identifiés comme autochtones et d'autres ont indiqué avoir une expérience vécue de l'itinérance. Il y a également une forte représentation des initiatives de prévention axées sur les jeunes au sein de la Cdp. L'équipe de gestion de projet de la CPS qui fournit un soutien logistique et de facilitation à la Cdp comprend des représentants de Vers un chez-soi Canada, de l'Observatoire canadien sur l'itinérance et de HelpSeeker Technologies. Ce groupe n'est en aucun cas totalement représentatif de l'éventail des perspectives au Canada, et notre objectif est d'élargir la Cdp et d'établir des liens avec des personnes issues d'autres systèmes, secteurs, autres initiatives connexes et expériences vécues afin de renforcer et de diversifier davantage l'échange de connaissances et la création de contenu.

## À propos de ce rapport préliminaire

Ce rapport préliminaire présente les idées issues d'une analyse documentaire et des conversations qui ont émergé des réunions de la Collectivité de pratique du CPS et des entretiens avec les informateurs clés des membres de la Cdp et des organismes partenaires qui travaillent à la prévention et à l'élimination de l'itinérance. Nous présentons un éventail de sujets, de tensions, de possibilités et de questions que les collectivités et le Collectif de planification des systèmes continueront à décortiquer ensemble et à transformer en outils et ressources orientés sur l'action.

**L'objectif de ce rapport est de soulever des idées qui suscitent l'intérêt, la discussion et l'inspiration parmi :**

**1.** les personnes qui dirigent, travaillent ou s'intéressent à leurs approches locales de la prévention et de l'élimination de l'itinérance;

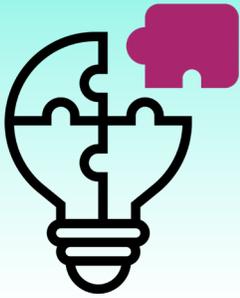
**2.** les bailleurs de fonds, les décideurs et les élus de tous les ordres de gouvernement qui tentent de comprendre comment soutenir au mieux les efforts communautaires; et

**3.** les défenseurs, les universitaires et les organisateurs communautaires qui pourraient être en mesure de mobiliser la recherche et l'action dans les domaines décrits dans ce rapport.

Le contenu de ce rapport est présenté à un haut niveau dans le but d'explorer les sujets et les questions de manière plus approfondie avec la Collectivité de pratique de la CPS et à travers les efforts de nos membres et partenaires. À la fin du rapport, nous présentons les prochaines étapes et les possibilités.



# Tendances et forces influentes



Ce rapport préliminaire a vu le jour en réponse à un certain nombre de tendances et de forces influentes qui alimentent les conversations et les actions ayant un impact direct sur notre réflexion et nos approches de l'itinérance. Vous trouverez ci-dessous quelques réflexions sur chaque tendance et force en relation avec le travail de transformation des systèmes pour prévenir et mettre fin à l'itinérance.

## MOUVEMENTS POUR L'ÉQUITÉ ET LA JUSTICE

Un trait commun à chaque tendance/force est l'appel à une prise de conscience et une action renouvelées et approfondies en matière d'équité et de justice stimulées par la résurgence de l'activisme noir (Movement for Black Lives), du mouvement Land Back, des mouvements contre la haine envers les Asiatiques, ainsi que par le plaidoyer des organisateurs des collectivités 2SLGBTQIA+, handicapées, noires, autochtones et racialisées. Les visions du monde et les politiques coloniales et suprématistes ne sont pas des choses du passé et continuent de causer des dommages intergénérationnels, malgré les intentions de réconciliation. L'impact disproportionné de l'itinérance sur les personnes autochtones, racialisées et 2SLGBTQIA+ en est la preuve. Nous avons la responsabilité de reconnaître (1) les façons dont les inégalités sont perpétuées par les politiques, les pratiques et la distribution des ressources et du pouvoir qui causent l'itinérance ou sont censées y répondre, et (2) les changements structurels et systémiques qui sont nécessaires pour non seulement poursuivre la réconciliation, mais aussi la justice dans nos efforts pour mettre fin à l'itinérance.

## LA COVID-19 PRÉSENTE DE NOUVEAUX DÉFIS ET DE NOUVELLES POSSIBILITÉS DE CHANGEMENT

On ne peut sous-estimer l'impact considérable de la COVID-19 sur les individus et les collectivités, mais il n'a pas été ressenti de la même manière. Au niveau individuel et interpersonnel, l'isolement et les perturbations du revenu, de l'emploi, du logement et de la vie ont déclenché des crises dans le cadre de la crise de la pandémie, y compris de grandes préoccupations pour la santé mentale et le bien-être, la consommation de substances et la violence interpersonnelle. L'impact et les réponses à la pandémie ont également reproduit et amplifié les disparités raciales et de genre. La précarité accrue de l'emploi et du logement s'est accompagnée d'une baisse de la capacité des refuges d'urgence et des espaces d'accueil pour les sans-abri<sup>3</sup>.

Les lieux d'habitation collective, tels que les refuges et les établissements de soins de longue durée, sont surveillés de près étant donné leurs taux élevés de propagation de la COVID-19. De par ce fait, les membres de la collectivité se sentent encore moins en sécurité et moins enclins à utiliser ces espaces. Certains sans-abri ont choisi de séjourner dans des hôtels que les collectivités utilisent lorsque la capacité des refuges est

<sup>3</sup> Buchnea, A. et McKitterick, M. (2020). Responding to youth homelessness during COVID-19 and beyond: Perspectives from the youth-serving sector in Canada. Toronto, ON: Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance et Vers un chez-soi Canada.



réduite. D'autres membres de la collectivité ne considèrent ni les refuges ni les hôtels comme des options viables et restent dans des campements urbains tout en bénéficiant du soutien des réseaux d'entraide locaux. Les tensions et les frustrations liées aux aides mises à la disposition des personnes vivant dans des campements ne cessent de croître. C'est un défi permanent que d'offrir une approche centrée sur la personne et fondée sur les droits pour travailler avec les personnes vivant dans des campements tout en s'acquittant des objectifs de logements abordables à long terme des municipalités.

Les membres de la Collectivité de pratique ont indiqué que l'impact de la COVID-19 sur leurs efforts de lutte contre l'itinérance dépendaient de leur emplacement et de la prévalence du virus. Certaines collectivités plus petites et plus éloignées qui n'ont connu qu'une poignée de cas à la fois (p. ex., les collectivités de la côte est et du nord) ont vu la COVID-19 favoriser une plus grande collaboration entre les systèmes, sans pour autant perturber de façon importante la prestation de leurs services. D'autres, en particulier les grands centres urbains qui dépendent davantage des refuges d'urgence, ont vu la COVID-19 faire dérailler leurs plans à long terme et leurs efforts de prévention. De plus, les rafales de financement à court terme pour répondre aux besoins et défis immédiats liés à la COVID-19 n'ont pas laissé de place à la réflexion sur la sortie de la crise. Il y a un espoir généralisé de changement à la suite de la pandémie, notant l'impact de la prestation d'intervention d'urgence du Canada et d'autres soutiens financiers qui, avec une plus grande concentration sur l'équité dans la conception et la mise en œuvre, pourraient informer l'adoption d'un programme de revenu de base.

## INTENTIONS DES DONNÉES ET DE LA TECHNOLOGIE COMPARÉES À L'IMPACT

Les efforts visant à mettre la technologie au service de l'impact social se multiplient à un rythme effréné, tirant parti des nouveaux développements en matière de capacité de collecte de données, ainsi que de l'accès plus large aux dispositifs technologiques. Le déploiement en cours du SISA 4 donne l'occasion à certaines collectivités et à certains prestataires de services au Canada d'accéder à des outils numériques à peu de frais, voire gratuitement. Les applications mobiles et les applications Web de HelpSeeker Technologies permettent aux gens de trouver et d'accéder plus facilement à l'information et aux ressources dans leurs collectivités, tout en donnant aux organismes communautaires l'accès à l'information pour améliorer leur prestation et la qualité de leurs services. Cependant, à l'heure actuelle, l'adoption des outils et des données recueillies et partagées au sein des organismes, des juridictions et des systèmes, et entre eux, n'est pas uniforme. De même, nous n'avons pas encore exploité tout le potentiel des données administratives provenant des nombreux systèmes ayant un lien direct ou indirect avec l'itinérance.

Le plein potentiel des données et de la technologie n'a pas encore été réalisé, et il y a des questions importantes auxquelles il faut répondre alors que les collectivités cherchent à identifier et à utiliser des approches fondées sur les preuves ou les données pour lutter contre l'itinérance. Par exemple, comment l'équité et la justice informent-elles et entrent-elles en ligne de compte dans l'élaboration et la mise en œuvre d'outils et de méthodes de collecte de données? De même, les discussions récentes et continues sur l'équité des outils d'évaluation et leur utilisation dans l'établissement des priorités ont mis en lumière des questions essentielles sur l'objectif et la fonction de l'évaluation, sur les données qui sont et devraient être recueillies et pourquoi, et sur les personnes qui ont besoin de ces données pour mettre efficacement en relation les personnes et les familles avec ce qu'elles veulent et ce dont elles ont besoin.



# UN PAYSAGE POLITIQUE VARIÉ

## Gouvernance autochtone

La dynamique du travail avec les organes/structures de gouvernance autochtones est complexe et hautement contextuelle, mais incroyablement importante pour les approches intersystèmes axées sur la justice visant à prévenir et à mettre fin à l'itinérance. Il existe un éventail riche et diversifié de modèles, de politiques et de pratiques de gouvernance traditionnelles dans les nations autochtones, que la Loi sur les Indiens de 1876 a cherché à perturber et à démanteler pour centraliser le contrôle des peuples et des terres autochtones au sein du gouvernement fédéral. Le leadership et la gouvernance traditionnels et héréditaires ont perduré jusqu'à aujourd'hui, mais ils doivent faire face au système de chefs et de conseils élus imposé par le gouvernement fédéral. Au-delà de la gouvernance autochtone dans les réserves, il y a aussi la dynamique importante et souvent négligée des quelques 900 000 Autochtones vivant en milieu urbain au Canada. La répartition du pouvoir et des ressources pour le leadership autochtone urbain et les initiatives en matière de logement et d'itinérance ne sont généralement pas financées de manière proportionnelle, notamment en raison de la surreprésentation des peuples autochtones sans abri dans les centres urbains. La résurgence de la souveraineté et de l'autonomie gouvernementale des Autochtones, les tensions permanentes quant à l'autorité sur des questions telles que le logement et l'itinérance, et la méfiance à l'égard des gouvernements coloniaux qui n'ont jamais réussi à faire régner la justice sont autant de facteurs qui renforcent la nécessité d'établir des relations authentiques de nation à nation et une solidarité entre les collectivités et les gouvernements autochtones et non autochtones.

## Gouvernement fédéral : la Stratégie nationale sur le logement

Le gouvernement fédéral joue un rôle important dans le financement et le soutien des initiatives locales visant à prévenir et à éliminer l'itinérance par le biais des politiques et des programmes de la Stratégie nationale sur le logement. Une grande partie du financement pour la création ou la préservation de logements accessibles, abordables et durables passe par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La SCHL finance également la recherche et le développement afin de trouver des approches novatrices en matière de logement et d'itinérance. Les voies de financement de la SCHL sont ouvertes à un grand éventail de demandeurs des secteurs public, sans but lucratif et privé, et bien que la collaboration soit encouragée, les efforts locaux de lutte contre l'itinérance et le financement de la SCHL auquel on accède au sein de la collectivité ne sont pas toujours complètement alignés. Il est possible qu'il y ait une déconnexion entre les processus/stratégies collectifs/collaboratifs d'une collectivité pour établir les priorités en matière de lutte contre l'itinérance et d'abordabilité du logement et le bassin plus large de demandeurs au sein de la collectivité qui ont accès au financement de la SCHL.

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement fédéral a une stratégie de lutte contre l'itinérance appelée Vers un chez-soi, qui administre une plus petite partie du financement directement à 67 collectivités désignées au Canada. Ce financement est assorti de directives qui définissent le mandat/les objectifs fédéraux en matière d'itinérance, avec des degrés variables d'influence sur la pratique au niveau communautaire. Certaines collectivités façonnent leur approche locale de l'itinérance en fonction des directives fédérales, tandis que d'autres, par exemple au Québec et en Alberta, ont leurs propres cadres ou approches pour établir les priorités et les objectifs. Les membres de la collectivité de pratique ont également noté que, dans la pratique, il y a un désalignement de la gouvernance entre Vers un chez-soi et la Stratégie nationale sur le logement plus large, un défi qui mérite d'être discuté plus avant.



La stratégie fédérale Vers un chez-soi a jusqu'à présent encouragé les collectivités à mettre en œuvre des systèmes d'accès coordonné (SAC) pour rassembler le secteur des services aux sans-abri afin de faire correspondre les programmes/services aux individus dans la collectivité, en mettant l'accent sur l'itinérance chronique (le premier domaine de résultats au niveau communautaire). Les SAC sont destinés à créer des points d'accès centraux et à utiliser un outil d'évaluation commun pour créer une liste de priorisation par nom dans laquelle les collectivités peuvent puiser à mesure que des programmes ou des logements deviennent disponibles<sup>5</sup>.



**Les lignes directrices de Vers un chez-soi comprennent quatre résultats obligatoires au niveau communautaire que les collectivités désignées doivent obtenir :**

1. «L'itinérance chronique dans la collectivité est réduite;

2. L'itinérance dans la collectivité est réduite globalement et pour des populations spécifiques;

Les collectivités en choisissent autant que nécessaire, mais doivent inclure l'itinérance autochtone.

3. Les nouveaux flux d'entrée dans l'itinérance sont réduits; et

4. Les retours à l'itinérance sont réduits»<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Emploi et développement social Canada. (2020). Vers un chez-soi : directives de la Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance. Extrait du site web du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/directives.html>

Les collectivités sont en mesure de s'attaquer à l'itinérance chez des populations autres que les sans-abri chroniques (p. ex. les jeunes, les peuples autochtones, etc.) et sont également encouragées dans les directives à se concentrer sur les réponses de l'ensemble de la collectivité, la prévention et le maintien des sorties. Cependant un plus grand soutien aux collectivités est nécessaire car elles se heurtent aux défis de travailler à travers les systèmes pour pousser les approches de prévention. Ceci représente une opportunité importante pour le Collectif de planification des systèmes et la Collectivité de pratique : aider à définir les prochaines étapes pour les collectivités recevant des fonds de Vers un chez-soi.

Le gouvernement du Canada a également légiféré la réalisation progressive d'un droit à un logement adéquat dans la Loi sur la stratégie nationale sur le logement de 2019. Un droit au logement légalement reconnu est une étape importante vers une approche fondée sur les droits, garantissant que le gouvernement fédéral doit mettre en place une stratégie nationale du logement et que les violations systémiques des droits peuvent être traitées. Cependant, la législation actuelle ne prévoit pas de recours juridique pour les personnes qui sont sans logement ou qui risquent de perdre leur logement. En même temps, le manque de cohérence aux niveaux individuel, communautaire et provincial/territorial quant à la signification pratique du droit au logement ou des approches fondées sur les droits peut provoquer des tensions et des divergences<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Emploi et développement social Canada. (2020). Vers un chez-soi : directives de la Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance. Extrait du site web du gouvernement du Canada : <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/homelessness/directives.html#h2.3-h3.4>

<sup>6</sup> Employment and Social Development Canada. (2020). *Reaching Home: Canada's National Homelessness Strategy Directives*. Retrieved from the Government of Canada website: <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/homelessness/directives.html>

## Gouvernements provincial/territorial

Les membres de la Collectivité de pratique ont noté une concentration du pouvoir et de la prise de décision au niveau provincial/territorial (P/T) pour les politiques, le financement et les pratiques concernant l'itinérance. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables d'une gamme de services et de soutiens dans un certain nombre de systèmes pertinents, notamment l'emploi, le logement, l'éducation, la protection de l'enfance, le droit/la justice et la santé. Ces systèmes jouent tous des rôles directs et indirects dans la création et le maintien ou la réduction et la prévention de l'itinérance. Il existe des liens clairs entre les systèmes provinciaux/territoriaux et les flux d'itinérance, souvent liés à l'absence ou à l'inefficacité des plans de transition et de sortie.

Les approches provinciales et territoriales en matière de logement et d'itinérance varient, ne sont pas toujours alignées sur les priorités fédérales ou celles d'autres bailleurs de fonds, et sont souvent soumises à des mandats gouvernementaux changeants avec de brefs cycles électoraux de 4 ans. La planification à long terme et le plaidoyer en faveur d'un changement de politique sans avantages immédiats ou gains rapides sont limités par un manque de volonté politique et un engagement limité envers la complexité et la nature interconnectée de l'itinérance. Les déconnexions entre les politiques et les priorités fédérales, provinciales et territoriales et les changements qui y sont apportés sont laissés à l'appréciation des organismes et des initiatives communautaires.

## Gouvernement municipal

Les municipalités jouent divers rôles dans le leadership du système de lutte contre l'itinérance et l'établissement des priorités à travers le Canada. Elles définissent souvent les objectifs locaux en matière de parc de logements et gèrent les programmes d'aide sociale et de logement. La dévolution passée des pouvoirs fédéraux et provinciaux/territoriaux a augmenté la pression sur les gouvernements municipaux pour qu'ils réagissent aux impacts du manque de logements abordables, avec des outils de création de revenus limités à leur disposition et une hésitation à augmenter les impôts fonciers. La Stratégie nationale sur le logement offre des possibilités d'atténuer une partie de cette pression, mais elle doit encore être harmonisée par les provinces et les territoires et faire l'objet d'une volonté politique pour être pleinement mise en œuvre au niveau local.

Il existe également un défi au niveau des politiques et des approches centrées sur les villes qui ne sont pas élaborées en tenant compte des forces et des besoins des petites collectivités qui ont moins de soutien formel. Il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur des approches mieux adaptées aux contextes ruraux et éloignés pour aider les gens à rester sur place plutôt que d'avoir à se déplacer vers les centres urbains pour obtenir du soutien.



# VERS UNE JUSTICE SYSTÉMIQUE

## L'équité, la justice et la responsabilité sont au cœur de la transformation des systèmes

Malgré les efforts déployés pour mieux coordonner le secteur de l'aide aux sans-abri, les collectivités ne parviennent pas à endiguer le flux de personnes vers l'itinérance en raison d'obstacles systémiques persistants et de défaillances des systèmes. Les obstacles systémiques peuvent être à la fois réels (c'est-à-dire des obstacles bureaucratiques à l'accès aux droits/soutiens, une mauvaise coordination entre les systèmes/services gouvernementaux et non gouvernementaux) ou perçus (c'est-à-dire la réticence à partager des données au sein des secteurs et entre eux), mais tous deux limitent la capacité des individus à recevoir un soutien opportun et centré sur la personne. Les défaillances des systèmes tendent à se manifester par l'absence de planification de la sortie des systèmes publics ou par des expériences et des résultats négatifs et inéquitables lorsque l'on reçoit un soutien ou des soins des systèmes publics.

Un fil de discussion persistant tout au long de nos conversations avec les personnes travaillant à divers titres dans leurs collectivités pour lutter contre l'itinérance portait sur la nécessité de changements fondamentaux pour sortir de la réponse de crise actuelle. Ce changement de système, ou même plus loin, cette transformation, doit être profondément ancré dans l'équité,<sup>7</sup> la poursuite de la justice et l'engagement à la responsabilité si l'on veut avoir un impact durable et positif sur les collectivités les plus touchées par l'itinérance. Les implications potentielles de centrer nos efforts de transformation des systèmes sur l'équité, la justice et la responsabilité sont importantes, et il est nécessaire d'être honnête quant à savoir si les gouvernements, les bailleurs de fonds et les organismes sont investis dans la poursuite de cette vision complexe et à long terme au sein de nos collectivités. Voici ce qu'a exprimé un des membres de notre collectivité de pratique :

---

*«Nous allons devoir arriver à un moment où nous reconnaissons collectivement que nous nous trouvons en plein milieu d'un changement systémique, et que nous devons arrêter d'essayer et dépenser notre énergie ailleurs. Si nous ne sommes pas tous investis, il y aura de l'épuisement. Il n'est plus acceptable que des personnes ou des représentants du gouvernement disent qu'ils sont investis, mais qu'ils ne communiquent pas dans leurs départements de mettre en œuvre ce changement et d'être à l'écoute des partenaires et des collectivités autochtones. Il n'est pas utile de dire que l'on est investi mais de ne pas donner suite. Ce qui signifie qu'ils devront céder du pouvoir, négocier, abandonner le contrôle. Et je ferai la même chose pour arriver à ce stade.»*

---

<sup>7</sup> Petty, S. et Leach, M. (2020). Systems change & deep equity: Pathways toward sustainable impact, beyond "Eureka!", unawareness & unwitting harm - An interview with Sheryl Petty and Mark Leach. *Change Elemental*.

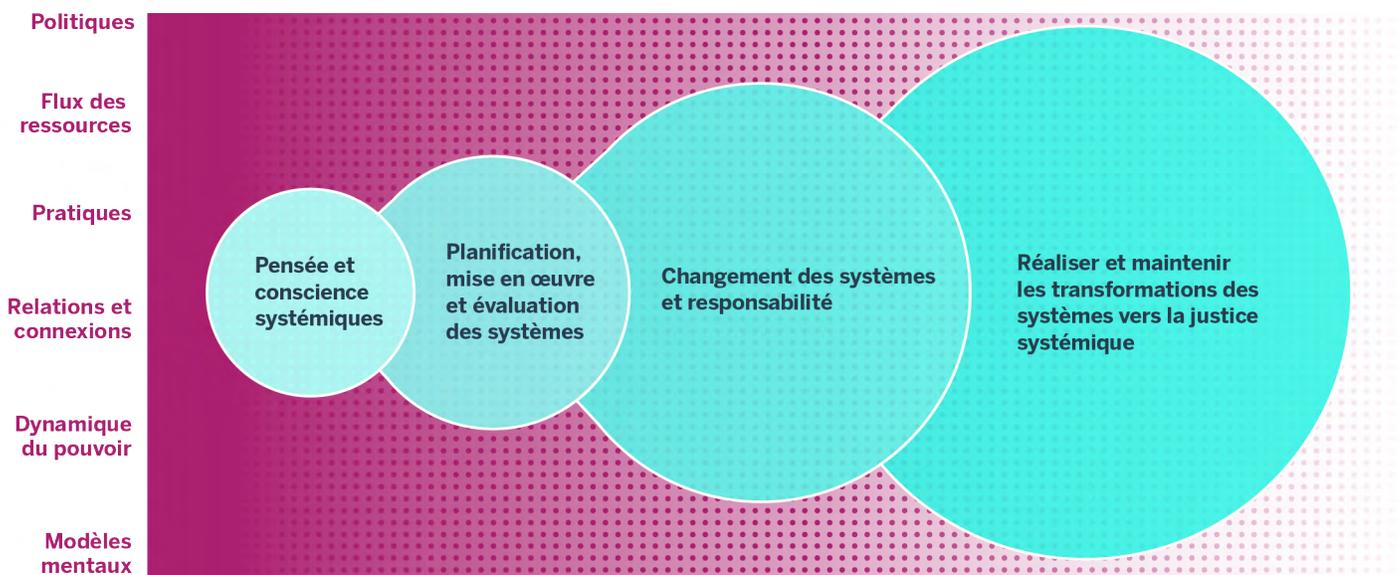
## La Collectivité de pratique a formulé un certain nombre d'actions critiques pour la transformation des systèmes et la justice systémique, notamment :

- définir et mettre en œuvre une participation significative des LivEx<sup>8</sup> à chaque étape du travail;
- soutenir le leadership des membres/groupes communautaires noirs et racialisés et la souveraineté des peuples autochtones;
- redistribuer intentionnellement et équitablement le pouvoir et les ressources.

Pour comprendre comment mener à bien ces actions critiques au sein du mouvement de prévention et de lutte contre l'itinérance, il faudra des partenariats, une collaboration et une solidarité entre divers groupes et efforts. Nous devons briser les silos et tirer parti des forces des efforts de justice sociale qui sont liés à l'itinérance et au bien-être de la collectivité de manière plus générale.

## Un cadre pour la transformation des systèmes vers la justice systémique

Le cadre suivant est un point de départ pour articuler notre vision de la poursuite de la justice systémique et du travail complexe, dynamique et relationnel qu'elle implique. Il a été élaboré à partir de nombreuses conversations communautaires ainsi que du discours plus large sur la prévention de l'itinérance, le changement des systèmes et l'équité. Au fur et à mesure que nous nous engageons avec les collectivités et les gouvernements autour des idées représentées dans ce modèle, nous nous engageons à rester ouverts à la réévaluation et au changement avec une nouvelle compréhension et de nouvelles connaissances.



### Remarques importantes :

- Le modèle est fondé sur un engagement envers l'équité et la justice.
- Il s'agit d'un processus non linéaire et complexe qui exige une action transversale à ces domaines et met l'accent sur les divers éléments à différents moments.
- Les divers conditions et domaines sont interdépendants et leur manière de se renforcer mutuellement ou d'interagir varie en fonction du contexte.
- Il n'existe pas de réponse universelle, mais on peut apprendre les uns des autres en partageant nos expériences et nos connaissances afin qu'elles puissent être adaptées et mises en pratique.

<sup>8</sup> Nous utilisons le terme «LivEx» tout au long du rapport pour désigner les personnes ayant une expérience ou une expertise vivante ou vécue de l'itinérance.

## PENSÉE ET CONSCIENCE SYSTÉMIQUES

**Domaine principal d'activité et de changement** : individuel, philosophique

Identifier et s'engager de manière critique dans les modèles mentaux dominants, les croyances, les valeurs, les hypothèses, etc. qui sont au cœur de nos actions et de nos pratiques, intentionnellement ou non. Dans ce domaine, les activités peuvent se concentrer sur l'identification et la compréhension des racines systémiques de l'itinérance. L'accent est mis à la fois sur le travail intérieur nécessaire pour aborder les préjugés ou les croyances/hypothèses profondément ancrées, et sur le discours public qui maintient l'itinérance dans nos collectivités.

## PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DES SYSTÈMES

**Domaine principal d'activité et de changement** : organisationnel, niveau communautaire

Le processus consistant à faire l'inventaire de l'état actuel des relations, des rôles, des fonctions et des responsabilités et à travailler à travers les systèmes et les secteurs pour concevoir et coordonner un meilleur état futur souhaité. L'évaluation de la répartition équitable du pouvoir est une composante essentielle de cette sphère de travail pour garantir que la redistribution est intentionnelle.

## CHANGEMENT DE SYSTÈME ET RESPONSABILITÉ

**Domaine principal d'activité et de changement** : systémique, décideurs/politiciens, bailleurs de fonds

Changer les relations entre les systèmes et les personnes qu'ils sont censés servir par le biais d'une solidarité intersystèmes, d'une redistribution du pouvoir et des ressources, et d'une responsabilité partagée pour soutenir le bien-être global (y compris et au-delà du statut de logement) des individus, des familles et des collectivités.

## TRANSFORMATION DES SYSTÈMES VERS LA JUSTICE SYSTÉMIQUE

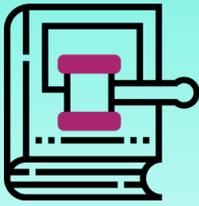
**Domaine principal d'activité et de changement** : structurel/sociétal

Les collectivités et les gouvernements travaillent en solidarité de manière intersystémique afin de mettre en œuvre et de soutenir des approches holistiques basées sur les droits et la prévention pour faire face à l'itinérance et aux défis connexes.

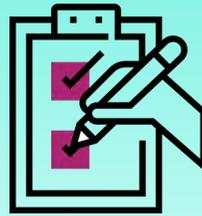
Ce cadre sert de véhicule pour les idées, les questions et les tensions soulevées dans les appels de la Collectivité de pratique, les entretiens et le travail collectif plus large de la CPS. Le document *The Water of Systems Change* (2018) de FSG offre un point d'entrée utile pour discuter de l'état actuel des approches systémiques visant à prévenir et à mettre fin à l'itinérance au Canada qui s'articule bien avec le modèle. Les conditions (voir l'encadré ci-dessous) sont présentées dans ce rapport, chacune d'entre elles étant mise en évidence dans les diverses sphères du travail de transformation des systèmes. Nous explorons chacune des sphères à tour de rôle, en discutant de leur pertinence pour prévenir et mettre fin à l'itinérance et en identifiant les enjeux critiques que nous comptons aborder par le biais du travail de collaboration de la CPS.



Selon Kania, Kramer et Senge (2018), les six conditions du changement systémique<sup>9</sup> sont définies comme suit :



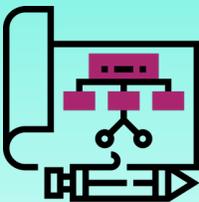
**« LES POLITIQUES :** règles, règlements et priorités gouvernementales, institutionnelles et organisationnelles qui guident les actions de l'entité et celles des autres.



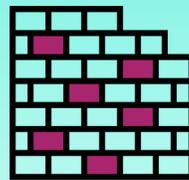
**PRATIQUES :** activités soutenues par des institutions, des coalitions, des réseaux et d'autres entités visant à améliorer le progrès social et environnemental. Il s'agit également, au sein de l'entité, des procédures, des directives ou des habitudes informelles partagées qui constituent leur travail.



**FLUX DES RESSOURCES :** comment l'argent, les personnes, les connaissances, l'information et d'autres actifs tels que l'infrastructure sont alloués et distribués.



**RELATIONS ET CONNEXIONS :** qualité des connexions et de la communication entre les acteurs du système, en particulier entre ceux qui ont des histoires et des points de vue différents.



**DYNAMIQUE DU POUVOIR :** la répartition du pouvoir de décision, de l'autorité et de l'influence formelle et informelle entre les individus et les organismes.



**MODÈLES MENTAUX :** habitudes de pensée, croyances et hypothèses profondément ancrées et modes d'action acquis qui influencent notre façon de penser, ce que nous faisons et la façon dont nous parlons.» (p. 4)

<sup>9</sup> Kania, J., Kramer, M. et Senge, P. (2018). The Water of Systems Change. FSG. [https://www.fsg.org/publications/water\\_of\\_systems\\_change](https://www.fsg.org/publications/water_of_systems_change)

# L'ÉTAT DES APPROCHES SYSTÉMIQUES POUR PRÉVENIR ET METTRE FIN À L'ITINÉRANCE

## 1. Pensée et conscience systémiques

Identifier et s'engager de manière critique dans les modèles mentaux dominants, les croyances, les valeurs, les hypothèses, etc. qui sont au cœur de nos actions et de nos pratiques, intentionnellement ou non. Dans ce domaine, les activités peuvent se concentrer sur l'identification et la compréhension des racines systémiques de l'itinérance. L'accent est mis à la fois sur le travail intérieur nécessaire pour aborder les préjugés ou les croyances/hypothèses profondément ancrés et sur le discours public qui maintient l'itinérance dans nos collectivités.

### Vue d'ensemble : pensée et conscience systémiques

#### DÉFIS/TENSIONS

- Perception négative persistante du public et manque de compréhension de l'itinérance; nécessité de changer les récits sur ce qu'est l'itinérance et, par conséquent, sur la manière de l'aborder.
- Le gouvernement et les bailleurs de fonds recherchent souvent des solutions uniques ou simples, mais le manque d'engagement dans la complexité limite notre capacité à créer les changements nécessaires.
- La vision étroite de l'itinérance comme un simple manque de logement limite la portée des systèmes qui devraient être impliqués dans les solutions.

#### POSSIBILITÉS

- Centrer l'expérience vécue dans notre travail et notre prise de décision nous pousse à parler de récits de systèmes et de prévention.
- Des conditions idéales dans les conversations sur le droit au logement, l'équité, [la Définition autochtone de l'itinérance](#), [Land Back](#), [l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#), [la Commission de vérité et de réconciliation](#), pour modifier la réflexion sur les approches de l'itinérance fondées sur les droits.
- L'accent mis sur la prévention peut nous faire sortir de l'état d'esprit de crise et de la simple gestion du problème pour penser ensemble à long terme et de manière stratégique.



## Questions à explorer ensemble

**Q1** : Comment aider les gens à faire le lien entre les forces systémiques et structurelles globales et leurs impacts directs sur les individus et les collectivités afin de créer des récits convaincants pour le changement?

**Q2** : Comment aider les gens à s'engager dans la complexité et à se voir au sein d'une vision de l'avenir axée sur la justice transformatrice, qu'il s'agisse de membres de la collectivité, de travailleurs de première ligne, d'organiseurs communautaires, de bailleurs de fonds ou de décideurs politiques?

**Q3** : Comment maintenir l'espace pour engager des conversations difficiles et vulnérables au sein et à travers nos collectivités afin d'examiner de manière critique et de changer fondamentalement les modèles mentaux qui informent et façonnent notre pensée et nos actions pour lutter contre l'itinérance?

---

*«73 % de notre population de sans-abri est autochtone. Les concepts de foyer et d'itinérance sont tellement plus profonds que le fait d'être sans abri. Il s'agit de l'éloignement de sa terre, du déplacement de la famille et de la culture, de toutes ces choses. À bien des égards, cette idée stéréotypée de ce qu'est l'itinérance [...] Je pense que les Autochtones ne s'identifient pas toujours comme des sans-abri.» – Membre de la Cdp*

---

## CONDITION CLÉ DU CHANGEMENT EN JEU : LES MODÈLES MENTAUX

**Les modèles mentaux qui sous-tendent et informent directement/indirectement les pratiques et les politiques que nous créons pour lutter contre l'itinérance se manifestent aux niveaux individuel, organisationnel, communautaire et gouvernemental avec des effets variables. Voici quelques-uns des modèles mentaux qui ont émergé des conversations avec les membres de la collectivité :**

**Blâme individuel** : malgré une meilleure compréhension de l'interaction complexe des facteurs systémiques, structurels et individuels/interpersonnels qui causent et façonnent les conditions de l'itinérance, il existe toujours des attitudes, des mythes et des visions du monde qui façonnent et limitent notre approche de l'itinérance.

**Paternalisme** : les visions du monde, les attitudes et les relations paternalistes, dans lesquelles certains groupes affirment leur pouvoir et leur contrôle sur d'autres, se manifestent de nombreuses manières dans le travail de lutte contre l'itinérance et les défis sociaux de manière plus générale. Le paternalisme peut déterminer qui est inclus/exclu dans l'engagement des LivEx et la manière dont les LivEx sont impliqués dans les processus décisionnels. Il se manifeste également dans les obstacles administratifs complexes/les charges que les financeurs imposent aux organismes et initiatives communautaires (en particulier celles dirigées par des Autochtones) qui coordonnent le travail de lutte contre l'itinérance au niveau local et/ou fournissent des programmes et des services. Le paternalisme est profondément enraciné dans le colonialisme et limite l'autodétermination et la prise de décision des Autochtones. Les membres de la collectivité de pratique ont également constaté que les ordres de gouvernement provinciaux exercent un



contrôle paternaliste sur les décisions des gouvernements municipaux en matière de logement et d'itinérance. En fin de compte, le manque de confiance, de choix et d'autodétermination à tous les niveaux a un impact sur la façon dont nous travaillons ensemble pour lutter contre l'itinérance.

**Pénurie de ressources** : la perception des ressources comme étant limitées et rares entraîne des tâches laborieuses pour les personnes et les organismes qui cherchent à rassembler et à coordonner les fonds pour lutter contre l'itinérance. Le financement limité et à court terme et les mandats des gouvernements et des bailleurs de fonds conduisent souvent à des modèles de prestation de services qui fonctionnent sur la base de l'admissibilité et de la priorisation, plutôt que sur des soins centrés sur la personne qui respectent les droits individuels.

**Le sentiment d'urgence** : l'itinérance est une question urgente et importante, mais ce sentiment d'urgence peut souvent maintenir les collectivités coincées dans le statu quo de la gestion de la crise et de la pression pour obtenir plus de ce qui existe déjà. L'action ou le changement tendent à être motivés par la crise et l'urgence, et sont rarement durables ou transformateurs. Par exemple, la crise de la COVID-19 a poussé de nombreuses collectivités à agir rapidement pour renforcer ou reconfigurer leur réponse d'urgence temporaire, mais l'urgence s'est généralement concentrée sur la nécessité de se conformer aux directives de la santé publique et n'a pas entraîné un changement systémique pour s'éloigner des refuges d'urgence collectifs et des solutions temporaires. Il est nécessaire de tempérer l'urgence en créant un espace pour se rassembler, établir des relations et la confiance, et identifier la direction que les collectivités veulent prendre ensemble.

**Pensée réductrice et binaire** : la tendance à considérer l'itinérance comme une question de logement uniquement n'est pas centrée sur la personne et peut conduire à des mesures ou des indicateurs de réussite qui ne tiennent pas compte du bien-être global de l'individu et de la collectivité. Comme l'ont noté les membres de la Cdp, les bailleurs de fonds et les gouvernements peuvent ne demander que des «histoires pour de l'argent», exigeant des récits convaincants qui démontrent quel impact ont les petits financements ou les interventions à court terme sur la vie des individus, sans vouloir comprendre les effets holistiques à long terme des politiques ou des programmes, ni les forces et l'ingéniosité des individus qui ont mené au succès. Les collectivités veulent s'affranchir des mesures binaires et simplistes du succès (p. ex., «logé» par rapport à «non logé») et s'orienter vers des objectifs et des résultats centrés sur la personne.

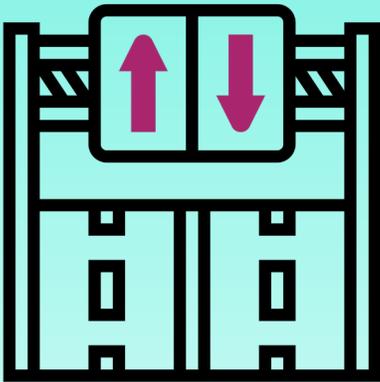
**Peur du changement** : l'incertitude quant à ce qu'un avenir axé sur l'équité et la prévention de l'itinérance signifierait pour les personnes travaillant au sein des systèmes et approches existants, qui devront peut-être changer ou abandonner le pouvoir, peut amener les gens à s'accrocher à ce qu'ils connaissent. Cela peut également conduire à une déconnexion entre le soutien verbal pour le changement et la transformation des systèmes et les actions nécessaires pour réaliser ce changement. Il est extrêmement important d'aider les gens à se voir dans le changement et l'état futur souhaité, en particulier lorsque les identités et les moyens de subsistance sont pris dans leur travail et leurs rôles tels qu'ils existent dans le statu quo.

**Désir de solutions rapides et faciles** : il a été noté que les gouvernements et les bailleurs de fonds ont toujours tendance à vouloir des résultats rapides et des gains rapides qui correspondent parfaitement à leur mandat. Il est difficile de financer et de maintenir l'élan des stratégies et des approches à long terme qui s'engagent dans la complexité réelle de l'itinérance et créent un changement positif durable de la dynamique du pouvoir et des modèles mentaux. Les initiatives communautaires prennent du temps pour établir des relations avec les responsables gouvernementaux, les bureaucrates et les bailleurs de fonds et les éduquer sur les causes, les conditions et les solutions à l'itinérance afin de susciter l'adhésion. En même temps, elles doivent régulièrement s'adapter et changer, ou dans certains cas repartir à zéro avec de nouveaux



gouvernements, de nouveaux dirigeants, de nouveaux mandats ou de nouvelles priorités de financement, ce qui peut ralentir ou interrompre l'élan de la transformation des systèmes.

**Valeurs et objectifs mal alignés** : il n'y a pas toujours d'alignement entre les organismes communautaires du secteur de l'aide aux sans-abri, et encore moins entre les différents ordres de gouvernement et les agences gouvernementales. Les organismes qui sont enracinés dans des modèles caritatifs qui s'auto-perpétuent et qui ne sont pas connectés ou qui ne soutiennent pas les initiatives communautaires plus larges visant à conduire le changement et la transformation des systèmes peuvent se fragmenter et créer des tensions dans les collectivités. Cela peut s'expliquer par le fait que les valeurs et les objectifs qui animent/motivent les différents organismes et initiatives ne sont pas alignés, ou qu'ils ne sont pas communément compris pour trouver des moyens de collaborer et de travailler au-delà des différences.



**Évitement des conflits et des critiques** : la Cdp a noté que les gens ont tendance à éviter les conflits et de poser des questions difficiles de front, et qu'il est nécessaire de recadrer le conflit comme ayant le potentiel d'être transformateur. Travailler au-delà des différences, avoir des conversations honnêtes et vulnérables, et faire preuve d'humilité lorsque nous échouons est essentiel au changement systémique et au travail de transformation qui mène à la guérison. Il est également nécessaire de prévoir un espace de réflexion individuelle et du temps pour traiter la confrontation au fait d'avoir fait quelque chose de mal, voire de nuisible.

---

*«Je pense que nous en avons peur (du conflit). C'est l'un de ces modèles mentaux. Si nous voyons le conflit comme quelque chose à éviter, plutôt que quelque chose qui peut être transformateur. Nous devons passer par ces points de conflit afin d'accéder à une nouvelle réalité.» – Membre de la Cdp*

---

**Une vision différente au sein de la collectivité de pratique** : il est important de noter que de nombreux membres du secteur de l'aide aux sans-abri, ainsi que des membres et des dirigeants de la collectivité, avec ou sans expérience vécue, ont une vision différente de l'itinérance. Plutôt que de considérer l'itinérance comme un problème intraitable d'individus qu'il faut gérer, les membres de la collectivité de pratique la considèrent comme systémique, mais soluble. Il existe d'énormes possibilités de créer une solidarité à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de l'aide aux sans-abri, en s'appuyant sur certains des modèles mentaux positifs et enrichissants qui prennent racine dans les collectivités, et que nous développons dans la section Transformation des systèmes vers la justice systémique.

## 2. Planification, mise en œuvre et évaluation des systèmes

Processus consistant à faire l'inventaire de l'état actuel des relations, des rôles, des fonctions et des responsabilités et à travailler à travers les systèmes et les secteurs pour concevoir et coordonner un meilleur état futur souhaité. L'évaluation de la répartition du pouvoir est une composante essentielle de cette sphère de travail pour garantir que la redistribution est intentionnelle.

### Vue d'ensemble : planification, mise en œuvre et évaluation des systèmes

#### DÉFIS/TENSIONS

- Des relations unilatérales ou transactionnelles qui ont tendance à se former dans l'urgence et la nécessité, et non dans le cadre d'une collaboration authentique.
- Tendance à travailler avec les personnes que l'on connaît pour répondre rapidement aux possibilités de financement, ce qui ne permet pas de créer de nouvelles relations importantes.
- Variabilité des personnes qui dirigent le travail de coordination de la lutte contre l'itinérance dans les collectivités, et parfois absence de leadership clair.
- Difficulté à maintenir l'élan du changement.
- Les LivEx, BIPOC, 2SLGBTQIA+ ne sont généralement pas au centre des décisions ou du pouvoir.
- Les outils de collecte de données et d'établissement des priorités utilisés ne sont pas équitables.
- Compréhension incohérente de pratiques comme la réduction des méfaits, Logement d'abord, etc.
- Les outils/ressources peuvent être centrés sur les villes et ne pas refléter les petits centres urbains et les collectivités rurales/éloignées.

#### POSSIBILITÉS

- COVID-19 a suscité une collaboration inter-systèmes nouvelle ou plus importante dans certaines collectivités.
- Le partenariat et l'exploitation du pouvoir collectif peuvent contribuer à éliminer les obstacles systémiques au niveau local.
- L'évaluation de la dynamique du pouvoir et des relations dans les collectivités dès le début afin d'identifier les déséquilibres/inégalités peut aider les collectivités à créer des plans pour redistribuer le pouvoir, améliorer les relations et aller de l'avant équitablement dans une relation juste les uns avec les autres.
- Mieux comprendre les liens entre les données, l'équité et les droits.
- Un échange accru des connaissances par le biais de possibilités telles que les collectivités de pratique peut alerter les décideurs sur les tendances et la propagation et approfondir la compréhension des meilleures pratiques et pratiques prometteuses et des approches de l'itinérance qui reflètent les contextes communautaires et s'y adaptent.



## Questions à explorer ensemble

**Q1** : Comment passer des relations transactionnelles et réactionnelles à des relations réciproques, de confiance et authentiques?

**Q2** : Qui dirige ce travail intersystémique pour prévenir et mettre fin à l'itinérance et avec quelle autorité?

**Q3** : Quelle redistribution du pouvoir est nécessaire et à quoi cela pourrait-il ressembler dans la pratique, en particulier dans une perspective décolonisée?

**Q4** : À quoi ressemble en pratique la solidarité intersystémique pour les approches de prévention basées sur les droits et quelles sont les distinctions entre la coordination et l'intégration?

**Q5** : Comment impliquer les LivEx tout au long du processus de prise de décision, avec une compensation appropriée et sans symbolisme?

**Q6** : Comment la planification communautaire, les campagnes et les approches de défense locales peuvent-elles fonctionner ensemble pour faire progresser l'équité et la justice systémique?

**Q7** : Comment les collectivités passent-elles de la planification à la mise en œuvre réussie de leurs plans?

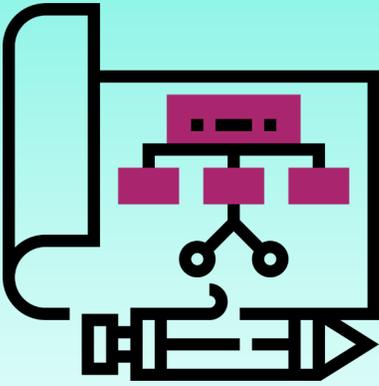
**Q8** : Comment les collectivités font-elles le point et enregistrent-elles ce qui a été appris localement et dans d'autres contextes pour permettre l'échange de connaissances et l'amélioration?

**Q9** : À quoi ressemble une approche des données fondée sur les droits qui crée un impact positif et influence la prise de décision?

**Q10** : À quoi ressemble la souveraineté des données autochtones et la décolonisation des données dans le contexte de la planification communautaire visant à prévenir et à éliminer l'itinérance?

**Q11** : Qu'est-ce qui peut favoriser une meilleure compréhension et une plus grande fidélité aux programmes et pratiques fondés sur des preuves, tout en créant un espace pour d'importantes adaptations contextuelles?

## CONDITIONS CLÉS POUR LE CHANGEMENT EN JEU : RELATIONS ET CONNEXIONS



«*Mon approche consiste à établir une relation afin de pouvoir vous interpellé sur certaines choses, non pas dans le but de vous enlever l'esprit, mais pour vous inviter à être courageux et à regarder le monde d'une manière différente, à y travailler. Il s'agit de relations. Si vous n'avez pas de bonnes relations avec quelqu'un et que vous l'interpellez, il peut s'en aller, il n'a aucun intérêt dans cette affaire. Il est plus difficile de s'en aller une fois que la relation a été établie.*» – Membre de la Cdp

**Les relations et la confiance (ou le manque de confiance) sont un facteur clé pour faire avancer ou freiner le travail de transformation des systèmes. La qualité et la force des relations au sein des systèmes et entre eux dépendent fortement du contexte. Tout le monde ne part pas du même endroit ou ne rencontre pas les mêmes défis. Voici quelques idées sur les diverses relations et connexions qui ont une influence sur le travail des collectivités pour lutter contre l'itinérance.**

**Personnes ayant une expérience ou une expertise vécue/vivante (LivEx)** : la représentation et l'inclusion des LivEx dans le processus décisionnel ne sont pas uniformes dans les collectivités. Certaines collectivités ont des conseils consultatifs composés de LivEx, tandis que d'autres continuent à lutter pour trouver des moyens significatifs d'impliquer les LivEx. Les membres de la Cdp ont exprimé leur intérêt pour plus de soutien et d'échange de connaissances sur les meilleures pratiques en matière de LivEx.

**Membres, dirigeants et gouvernements des collectivités autochtones** : les relations avec les peuples et les collectivités autochtones sont souvent tendues en raison de l'historique et de l'actuel manque de confiance des gouvernements coloniaux et des traumatismes intergénérationnels. Le travail au niveau communautaire pour construire des relations de confiance fondées sur le respect, l'égalité et la réciprocité prend du temps, et est souvent limité par les cycles budgétaires courts et les délais de financement des gouvernements et des bailleurs de fonds. Les membres de la Cdp veulent être de meilleurs alliés pour la transformation des systèmes dirigés par les Autochtones, et ne pas se décharger de la responsabilité de fournir un soutien et d'échanger des connaissances.

**Au sein du secteur de l'aide aux sans-abri** : une grande attention a été accordée à l'amélioration de la coordination et de la connectivité entre les organismes au sein du secteur des services aux sans-abri. Les systèmes d'accès coordonné et les listes de noms qui les accompagnent sont de plus en plus utilisés grâce aux efforts de Prêt pour Zéro Canada et du programme fédéral Vers un chez-soi. Malgré tout, certaines collectivités de la Cdp ont constaté qu'il était difficile d'amener tous les membres du secteur à adopter des approches fondées sur les droits et axées sur le logement, comme le programme Logement d'abord et ses adaptations.

**Entre les secteurs** : la relation entre le secteur de l'aide aux sans-abri et d'autres secteurs, comme celui de la violence domestique, dépend de qui est invité à la table. Il est surprenant de constater que les secteurs de l'aide aux sans-abri de toutes les collectivités n'entretiennent pas des relations solides ou en temps réel avec les prestataires de logements ou le secteur de la violence domestique. Le secteur privé et le secteur philanthropique peuvent également être des atouts dans les efforts des collectivités. Les propriétaires de logements, les promoteurs, les propriétaires d'entreprises dépendent souvent d'organismes ou d'initiatives communautaires favorisant des relations intentionnelles.

**Les défenseurs locaux** : les efforts déployés pour lutter contre l'itinérance dans une collectivité ne sont pas tous regroupés sous une même enseigne. Les réponses de défense des droits et d'entraide locaux émergent souvent en réponse à des changements de politiques locales ou provinciales/territoriales qui ont des impacts notables sur les collectivités. Par exemple, l'impact de la COVID-19 sur la capacité des refuges d'urgence et les craintes de transmission du virus dans les refuges ont entraîné la croissance des campements, en particulier dans les centres-villes, ce qui a donné naissance à des groupes de défense des droits et d'entraide. Les efforts de ces groupes sont perçus comme étant bien intentionnés et contradictoires, bien que l'on s'intéresse à la manière dont ces efforts populaires peuvent soutenir la mise en œuvre généralisée du droit au logement.

**Systèmes publics** : certaines collectivités ont établi de bonnes relations de travail avec les systèmes publics locaux (p. ex., la santé, le correctionnel/la justice, l'éducation, la protection de l'enfance, etc.), bien que la qualité de ces relations varie et dépende souvent du plaidoyer et de l'établissement de relations effectués par les membres et les organismes de la collectivité, ce qui tend à ne pas être compensé. Les membres de la collectivité de pratique ont noté qu'ils ont souvent l'impression de ramasser les personnes qui passent entre les mailles du filet des systèmes publics, ce qui est inutile et frustrant.

**Gouvernements municipaux** : certains gouvernements municipaux sont fortement liés à leur approche locale de la prévention et de l'élimination de l'itinérance, en fournissant un soutien en personnel et un financement, et en développant des plans communautaires de logement et/ou d'itinérance dans de nombreux cas. Il peut y avoir des tensions entre le rôle de la municipalité en tant que bailleur de fonds et l'influence sur les priorités communautaires en matière de lutte contre l'itinérance. L'aversion au risque et le manque de volonté politique dans certaines municipalités limitent le changement transformationnel, mais chaque contexte communautaire est unique. Certains membres de la Cdp qui travaillent au sein des gouvernements municipaux ont été en mesure de faire progresser les approches collaboratives et centrées sur la personne.

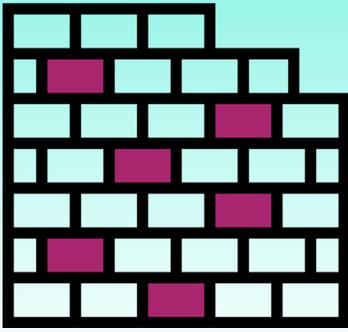
**Gouvernements provinciaux et territoriaux** : la Cdp a discuté des déconnexions entre ce que les gouvernements disent soutenir et ce qui se passe au niveau communautaire. Il peut y avoir un soutien déclaré pour les approches locales de lutte contre l'itinérance, mais les personnes qui s'engagent dans ce travail intersystémique ont le sentiment qu'elles doivent assurer la liaison entre des mandats politiques mal alignés, des cycles électoraux et des départements/ministères gouvernementaux cloisonnés. Il a également été noté que les relations provinciales/territoriales tendues avec les gouvernements autochtones et les membres de la collectivité entravent la capacité des initiatives communautaires à établir une confiance et des relations avec les groupes autochtones.

**Gouvernement fédéral** : un certain nombre de collectivités représentées au sein de la Cdp reçoivent un financement et un soutien du programme fédéral Vers un chez-soi, mais pas toutes. La relation avec le gouvernement fédéral est généralement gérée par l'entité communautaire et le conseil consultatif communautaire qui sont responsables de l'établissement des priorités locales et de l'administration des fonds



fédéraux. Même au sein des collectivités qui reçoivent des fonds de Vers un chez-soi, l'influence de la stratégie fédérale varie selon la collectivité et la province/territoire, certaines, comme l'Alberta et le Québec, étant plus résistantes aux mandats/programmes fédéraux.

**Le grand public** : le degré de sensibilisation, de compréhension et de soutien des initiatives locales de lutte contre l'itinérance est variable. Malgré les attitudes charitables et le bénévolat pour répondre aux besoins matériels immédiats des personnes sans abri, il y a toujours une tendance au NIMBYisme (Not In My Backyard, «Pas dans ma cour»). L'opposition à la construction de logements abordables, de sites d'injection/de consommation sûrs et d'autres services essentiels dans des lieux centraux de la collectivité, perpétue l'exclusion sociale et la marginalisation. Une communication plus forte et une sensibilisation du public aux impacts des initiatives locales visant à prévenir et à mettre fin à l'itinérance sont nécessaires pour dissiper les mythes et les préjugés nuisibles.



## CONDITION CLÉ DU CHANGEMENT EN JEU : DYNAMIQUES DU POUVOIR

**Chaque personne ou groupe possède un pouvoir qui évolue en fonction de sa position, du contexte ou de la situation. Le pouvoir et l'autorité peuvent être conférés de manière formelle ou informelle à des groupes/personnes spécifiques pour prendre des décisions, établir des priorités et jouer des rôles de leadership. Il est important de comprendre les dynamiques du pouvoir en jeu au sein d'une collectivité et la manière dont elles peuvent faciliter ou créer des obstacles à la poursuite de la justice systémique. Dans cette section, nous identifions comment certaines de ces dynamiques du pouvoir peuvent influencer le travail de prévention et d'élimination de l'itinérance au niveau local.**

**Leadership des systèmes et prise de décision** : les collectivités adoptent différentes approches en matière de leadership des systèmes, telles que des variations de groupes de travail/comités/tables d'organismes travaillant ensemble, des coalitions d'impact collectif avec une organisation agissant en tant que «soutien de base» pour faciliter, aligner et rassembler le travail, ou des initiatives dirigées par les municipalités soutenues par un personnel rémunéré se concentrant sur la coordination du travail de collaboration. Les membres de la Cdp ont partagé le fait que les initiatives de leadership des systèmes se voient déléguer des quantités variables de pouvoir décisionnel, généralement par les gouvernements municipaux, et un manque de clarté quant aux limites et à la permanence ou la durabilité à long terme de leur travail.

**Rôle des bailleurs de fonds et des conseils d'administration** : au sein des organismes communautaires et des initiatives locales de lutte contre l'itinérance, les bailleurs de fonds et les conseils d'administration des organismes sans but lucratif ou caritatifs sont des acteurs influents qui limitent ou créent un espace pour l'innovation et le changement transformationnel. Les bailleurs de fonds fixent souvent les conditions et les priorités dans lesquelles les initiatives communautaires doivent s'inscrire pour recevoir un soutien, mais ils ne disposent pas toujours des informations dont ils ont besoin ni des modèles de financement pluriannuels pour soutenir l'innovation et le changement des systèmes. Lorsque les moyens de subsistance et le financement sont liés à des modèles et des approches existants (par exemple, le nombre de personnes séjournant dans les abris détermine le financement reçu), la gouvernance organisationnelle peut opposer une résistance au



changement du statu quo. Souvent, il n'y a pas de stratégie intégrée entre les organismes de financement gouvernementaux et non gouvernementaux, ce qui peut entraîner des investissements qui ne mènent pas à des résultats et à un impact positifs et durables.

**Conseils consultatifs communautaires fédéraux et entités communautaires** : la dynamique dans les collectivités entre les initiatives de lutte contre l'itinérance et les conseils consultatifs régionaux/communautaires (CCC) et les entités communautaires (EC) mandatés par le gouvernement fédéral qui établissent les priorités locales et supervisent la distribution des fonds fédéraux est très différente selon la collectivité. La stratégie fédérale de lutte contre l'itinérance, Vers un chez-soi, comprend des directives selon lesquelles les CCC doivent être inclusifs et représentatifs des groupes de sans-abri de la collectivité. Alors que les CCC de certaines collectivités sont ouverts à l'innovation et tournés vers l'avenir, certains membres de la Cdp ont indiqué que leur CCC local était composé d'individus fortement investis dans le statu quo ou qui ne feront pas pression pour un changement systémique. Dans certaines collectivités, le CE peut être considéré comme un gardien du financement, ce qui crée une dynamique difficile pour la collaboration. Il sera intéressant d'explorer si et comment les CCC et les EC peuvent soutenir et faciliter le changement et la transformation des systèmes.

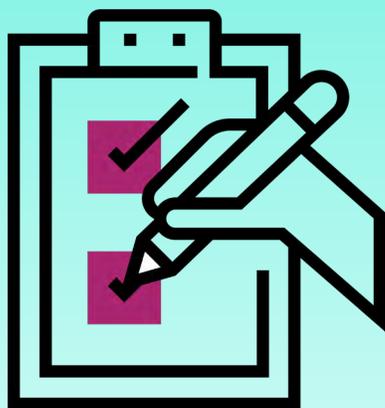
**Redistribution du pouvoir** : les membres de la Cdp sont revenus sur la discussion de la redistribution du pouvoir à plusieurs reprises lors de nos réunions. Cela a des implications sur leur propre travail, avec une forte probabilité qu'ils devront eux-mêmes abandonner du pouvoir. Mais ils ont exprimé leur engagement au fait que ces changements de pouvoir sont nécessaires pour les LivEx, les BIPOC et d'autres personnes qui ont été historiquement déresponsabilisées et systématiquement exclues de la prise de décision.



«Le fait est que tout le monde doit renoncer à quelque chose.»

– Membre de la Cdp





## CONDITION CLÉ POUR LE CHANGEMENT EN JEU : LES PRATIQUES

Les pratiques englobent l'ensemble des activités individuelles ou collectives visant à lutter contre l'itinérance, ainsi que les outils, les ressources, les lignes directrices et les processus utilisés pour mener à bien ces activités. Nous examinons certaines des pratiques communes au niveau communautaire ou des domaines de pratique qui ont émergé lors des discussions avec la Collectivité de pratique :

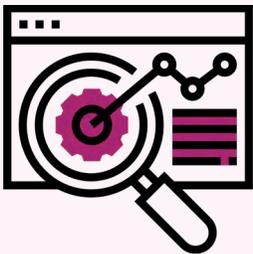
**Planification, campagne et défense des droits locaux** : au-delà des organismes individuels qui fournissent des programmes et des services aux sans-abri, les membres de la Cdp ont fait des distinctions entre les initiatives/stratégies de collaboration pour lutter contre l'itinérance qui semblent se classer en trois catégories : la planification communautaire ou systémique, les campagnes et la défense des droits locaux. La Cdp a discuté des mérites de la planification et de la campagne, la planification ayant le potentiel d'une vision ou d'un cadre stratégique à long terme et les approches de campagne (comme celles soutenues par Prêt pour Zéro Canada), créant un élan autour d'objectifs spécifiques et limités dans le temps. Comme nous l'avons mentionné, la défense des intérêts populaires a tendance à émerger en réponse à des crises ou à des urgences importantes, bien que ces efforts ne soient pas toujours liés aux initiatives plus vastes de lutte contre l'itinérance. Nous ne savons pas encore comment la planification, les campagnes et la défense des droits locaux fonctionnent le mieux ensemble pour faire progresser l'équité et la justice systémique.

**Passer de la planification à la mise en œuvre** : de nombreuses collectivités ont des plans locaux de lutte contre l'itinérance, et engagent généralement des consultants externes plus ou moins compétents pour faire ce travail. Il existe peu d'indications sur ce qui contribue à la création d'un plan de lutte contre l'itinérance qui aura un impact positif et un changement durable. Certains plans sont des aspirations et ne fixent pas d'objectifs ou de cibles, tandis que d'autres sont bien définis, mais les relations et la volonté politique au sein de la collectivité ne sont pas là pour faire avancer le travail. Trop souvent, la création du plan devient une fin en soi, et les ressources et les connaissances nécessaires pour passer à la mise en œuvre ne se matérialisent pas toujours. Une fois les plans lancés, les collectivités peuvent avoir du mal à maintenir l'élan nécessaire pour effectuer le travail de mise en œuvre à long terme.

**Adapter les approches, les outils et les ressources aux contextes locaux et spécifiques** : les membres de la Cdp ont noté l'importance de s'assurer que nos outils et ressources résonnent auprès des collectivités situées en dehors des centres urbains. Les collectivités rurales, éloignées et accessibles par avion, ainsi que les collectivités autochtones situées à proximité des centres urbains, sont souvent négligées dans le contenu et les ressources élaborés, ce qui ne permet pas de reconnaître les forces et le potentiel de ces collectivités. En même temps, le contenu qui résonne auprès des diverses collectivités autochtones doit éviter d'être pan-autochtone et laisser la place aux connaissances locales et spécifiques.



**Infrastructure de données** : l'infrastructure des données comprend le type de données recueillies, les méthodes et les outils utilisés pour recueillir les données, les pratiques individuelles ou collectives de collecte des données et l'utilisation des données une fois recueillies. L'infrastructure des données varie considérablement d'une province et d'un territoire à l'autre, d'une collectivité à l'autre et même d'un organisme à l'autre. L'exploitation du potentiel des données de qualité est un domaine prometteur de la recherche et du développement, et le secteur de l'aide aux sans-abri ainsi que les divers ordres de gouvernement deviennent de plus en plus compétents en matière de données. Le secteur de l'aide aux sans-abri et les divers ordres de gouvernement se familiarisent de plus en plus avec les données. L'intérêt accru pour de meilleurs outils et une meilleure utilisation des données a créé un espace pour d'importantes questions et conversations sur le type de données que nous devons réellement recueillir et la façon dont elles seront utilisées, l'équité des outils et des pratiques de collecte de données, la gouvernance/souveraineté des données (en particulier pour les peuples autochtones) et le partage des données.



## LES SYSTÈMES D'INFORMATION COMME INFRASTRUCTURE HABITANTE

L'accès aux systèmes d'information et leur utilisation, y compris les systèmes de gestion de la relation client (GRC) ou les Systèmes d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA), varient d'une collectivité à l'autre et dépendent largement de la structure de

financement en place dans la collectivité/le secteur. Le mandat de Vers un chez-soi d'utiliser le SISA 4 pourrait uniformiser les règles du jeu à partir desquelles les collectivités collectent, utilisent et partagent des informations riches, en particulier si le SISA est en mesure de fournir des solutions technologiques centrées sur la personne que d'autres secteurs mettent en œuvre, comme les solutions de parcours numériques et basées sur des applications que l'on trouve dans le secteur des nouveaux arrivants et de l'établissement<sup>10, 11</sup>.

**Pratiques d'évaluation et de hiérarchisation** : les collectivités utilisent des outils d'évaluation pour identifier les besoins en services, et idéalement les forces/actifs, des personnes sans abri ou à risque d'exclusion liée au logement afin de déterminer quels programmes/services pourraient être les mieux adaptés. Ces évaluations sont censées être partagées par l'ensemble du système d'aide aux sans-abri et être centrées sur la personne afin de faciliter l'accès aux services, plutôt que de créer des obstacles. Cependant, dans les collectivités où les ressources sont rares, où de nombreuses personnes sont en situation de crise et/ou où les possibilités de logements abordables sont limitées, on tente d'identifier les personnes qui ont le plus grand besoin ou qui courent le plus grand risque et qui devraient être prioritaires pour les services. Le résultat est la création de listes de priorités qui, dans certaines collectivités, peuvent fonctionner comme des listes d'attente supplémentaires lorsque les options de logement sont insuffisantes. Les outils utilisés pour l'évaluation jouent un rôle dans l'établissement des priorités à des degrés divers, bien que des recherches récentes sur les outils d'évaluation et leur utilisation dans l'établissement des priorités aient attiré l'attention sur l'inégalité des résultats en fonction de la race et du genre<sup>12</sup>.

<sup>10</sup> CanSettle <https://play.google.com/store/apps/details?id=ca.infinity88.cansettle>

<sup>11</sup> K2 — Pathway to Settlement System <https://finleyandassociates.com/client-spotlight-alberta-chicken-producers/>

<sup>12</sup> Cronley, C. (2020). Invisible intersectionality in measuring vulnerability among individuals experiencing homelessness - critically appraising VI-SPDAT. *Journal of Social Distress and Homelessness*. DOI: 10.1080/10530789.2020.1852502

**Coordination des services** : l'accès coordonné est une approche soutenue par le gouvernement fédéral qui est largement adoptée par les collectivités à travers le Canada comme une approche pour améliorer la façon dont les gens se connectent avec les services et les soutiens. Vers un chez-soi a fourni aux collectivités des lignes directrices pour développer leur système local d'accès coordonné, qui présente une vision pour un système qui devrait être simplifié et centré sur la personne. Dans la pratique, la coordination des services va de tables formelles qui réunissent les acteurs clés pour examiner les cas avec des accords de partage des données, à une interaction moins formelle entre les organismes communautaires (en particulier dans les petites collectivités où le nombre de services est limité). Des discussions sont en cours pour comprendre quelle structure et quelles pratiques fonctionnent le mieux pour qui et dans quels contextes<sup>13, 14</sup>. Par exemple, ce qui fonctionne pour certains adultes sans abri, comme un point d'entrée unique, n'est pas toujours efficace pour les jeunes, les femmes, les 2SLGBTQIA+ ou les personnes autochtones.

**Lacunes dans la prestation de services pour la prévention et les sorties durables** : les membres de la Cdp ont partagé le fait que leurs collectivités constatent encore des lacunes dans la prévention et les services de sortie durable et de soutien pour les personnes vivant en marge de l'itinérance. On a tendance à se concentrer sur l'itinérance visible et sur les personnes qui ont accès au secteur de l'aide aux sans-abri. Le manque de compréhension de l'ampleur de l'itinérance cachée ou de la façon de communiquer avec les personnes qui ne sont pas entrées dans le système, entraîne un continuum très limité de logements et de soutiens pour les personnes à risque d'itinérance ou qui en font l'expérience. Le secteur des services à la jeunesse est témoin d'innovations et de progrès considérables dans la compréhension de la prévention et des sorties durables grâce au leadership national de Vers un chez-soi Canada, de l'Observatoire canadien sur l'itinérance et du Laboratoire d'innovation sociale en matière d'itinérance chez les jeunes de Changer de direction.

**Mesure et évaluation des résultats** : le statut de logement est souvent utilisé comme principal indicateur de réussite dans le système de l'aide aux sans-abri, ce qui, à lui seul, ne permet pas de saisir l'impact holistique et longitudinal des interventions/approches. Les membres de la Cdp ont identifié que l'itinérance est plus qu'une perte de logement physique, et les conceptualisations autochtones de l'itinérance incluent la déconnexion de la terre, de la culture et de la collectivité. La recherche et l'innovation pratique sur l'itinérance chez les jeunes ont identifié l'importance de concevoir et de mettre en œuvre des programmes ayant un impact sur une gamme de résultats individuels, y compris l'accès à l'éducation et au revenu, les aides au logement, la santé et le bien-être, l'intégration communautaire et l'inclusion sociale, et d'autres aides complémentaires. Les résultats au niveau communautaire, tels que la réduction des interactions avec les services d'urgence (comme l'hospitalisation, les refuges d'urgence et la garde à vue/la prison) et la connexion aux services qui améliorent la santé et le bien-être, sont également importants à prendre en compte dans l'évaluation des efforts des collectivités<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> French, D., Buchnea, A., et Morton, E. (2021). *Youth-focused coordinated access systems: consideration from the field*. Toronto, ON: Canadian Observatory on Homelessness Press and A Way

<sup>14</sup> Bomberry, V., Maracle, Y., Mayo, S., MacLaurin, T., et Montana McCormack, C.S. (2020). *Revisiting coordinated access: Fostering Indigenous best practices towards a wholistic systems approach to homelessness*. Observatoire canadien sur l'itinérance et Conseil de planification sociale et de recherche de Hamilton.

<sup>15</sup> Thistle, J. (2017.) Définition autochtone de l'itinérance au Canada. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.



## DÉFIS/TENSIONS

- Le colonialisme est ancré dans les structures de financement, ce qui oblige les organismes autochtones à se faire concurrence pour obtenir des fonds et les groupes non autochtones à mettre de côté les relations et l'établissement de la confiance dans la course aux fonds.
- Les capacités sont limitées lorsque les ressources sont très dispersées, en particulier pour les travaux menés par les Autochtones.
- Absence de comptabilité et ressources limitées pour l'infrastructure, la facilitation et l'engagement nécessaires à un travail intersystèmes efficace.
- La dépendance excessive à l'égard des contributions volontaires dans le secteur caritatif (jusqu'à 50 % du financement à certains moments) crée de l'instabilité.<sup>16</sup>
- Le roulement et la rétention du personnel et du leadership peuvent faire dérailler les efforts, mais les organismes ne sont pas en mesure d'offrir des postes permanents bien rémunérés pour garder les gens.
- Manque de responsabilité et de leadership pour le changement systémique au sein de gouvernements dont les cycles électoraux diffèrent et dont les mandats sont mal alignés ou changeants.
- L'éducation est un système important, mais il est difficile de l'engager sans ressources pour l'aider à se détacher de son travail inquiétude quant au retour des jeunes à l'école après la COVID.
- La crainte du gouvernement et des bailleurs de fonds de faire double emploi exclut les initiatives qui pourraient combler les lacunes/échecs des systèmes, mais qui sont négligées parce qu'elles font déjà partie du mandat du gouvernement.

## POSSIBILITÉS

- Un investissement fédéral plus important dans le logement et l'itinérance avec une ouverture à des approches communautaires distinctes qui s'appuient sur des outils communs.
- Les données peuvent être exploitées pour stimuler les approches d'impact social au lieu de renforcer les modèles caritatifs.
- Les systèmes de protection de l'enfance et de justice sont plus conscients de leur relation avec l'itinérance, ce qui crée une ouverture à la responsabilité et à la clarification des rôles, avec des exemples tels que les politiques et les pratiques pour les jeunes quittant les soins et la déjudiciarisation de la justice pour les jeunes qui sont très prometteurs.
- Les bureaucrates défenseurs peuvent faire la différence on met beaucoup l'accent sur les représentants élus, et la bureaucratie aurait besoin de plus d'attention.
- L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées<sup>17</sup> est liée à l'approche fondée sur les droits dont nous parlons et la Définition autochtone de l'itinérance<sup>18</sup> peut également contribuer à perturber les approches coloniales de l'itinérance.
- Le fait de placer les personnes à expérience vécue (LivEx) au centre de notre travail peut nous aider à sortir de nos silos.

<sup>16</sup> Turner, A. et Escamilla, C. C. (2020). Alberta's Civil Society Pre-and Post-COVID-19: What's Government Got to Do with It?. The School of Public Policy Publications. <https://www.policyschool.ca/wp-content/uploads/2020/05/Civil-Society-Turner-Escamilla.pdf>

<sup>17</sup> National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. (2019). Reclaiming power and place. The final report of the national inquiry into missing and murdered indigenous women and girls. The National Inquiry. [https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Final\\_Report\\_Vol\\_1a-1.pdf](https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Final_Report_Vol_1a-1.pdf)

<sup>18</sup> Thistle, J. (2017.) Définition autochtone de l'itinérance au Canada. Toronto : Presse de l'Observatoire canadien sur l'itinérance.

## Questions à explorer ensemble

- Q1** : Comment alléger le fardeau administratif imposé aux collectivités et aux organismes pour rassembler et rendre compte des financements fédéraux et philanthropiques?
- Q2** : Quel est l'investissement réel (financement, temps, personnel, etc.) nécessaire pour établir des relations authentiques?
- Q3** : Comment les collectivités peuvent-elles évaluer l'équité de la distribution des ressources et travailler à leur redistribution?
- Q4** : Comment les collectivités peuvent-elles laisser place à l'imagination, tout en identifiant des actions concrètes de changement et de transformation?
- Q5** : Comment s'assurer que les organes de gouvernance impliquent des innovateurs tournés vers l'avenir et non seulement des personnes investies dans le statu quo?
- Q6** : Comment intégrer d'autres secteurs et systèmes dans le travail de prévention et d'élimination de l'itinérance?
- Q7** : À quoi ressemble la responsabilité systémique entre des systèmes ayant des mandats et des responsabilités différents?
- Q8** : Comment pouvons-nous pivoter vers la prévention tout en nous assurant que les gens ne passent pas à travers les mailles du filet pendant la transition?
- Q9** : Comment utiliser la COVID-19 comme une opportunité pour rendre nos collectivités plus résilientes?
- Q10** : Comment les structures et les systèmes coloniaux peuvent-ils s'écarter et/ou soutenir le leadership autochtone?

## CONDITION CLÉ DU CHANGEMENT EN JEU : FLUX DE RESSOURCES

**Les ressources financières, humaines, informationnelles et matérielles peuvent être allouées, distribuées et concentrées de manière à favoriser ou non les systèmes de justice. Les collectivités sont confrontées à la tâche de soutenir et de maintenir les efforts et les impacts positifs à long terme alors qu'elles bricolent et courent après les ressources. Nous résumons ici certaines tensions importantes dont la Cdp a discuté autour du flux des ressources au sein de leurs collectivités :**

**L'obtention de financements n'est pas propice à l'établissement de relations authentiques** : ce n'est pas une révélation que le secteur sans but lucratif et caritatif soit mis en concurrence pour obtenir des fonds, ce qui provoque parfois des tensions plutôt qu'une collaboration. De plus, des délais serrés et une capacité ou une expertise limitée pour élaborer des propositions de financement efficaces peuvent faire en sorte que ceux

«On nous demande de faire preuve de collaboration dans un monde concurrentiel.»

– Membre de la Cdp



qui ont plus de ressources et d'expérience dans la recherche de financement continuent à recevoir des fonds au détriment des autres. Les collectivités et organismes autochtones qui ont moins de ressources et de terres à exploiter sont particulièrement désavantagés lorsqu'ils demandent un financement. De plus, les délais d'exécution serrés des propositions de financement laissent rarement la place au développement intentionnel de nouveaux partenariats authentiques, ce qui amène les organismes à travailler avec les relations existantes, ce qui ne peut que perpétuer le statu quo. La formation de nouvelles relations est un travail essentiel, en particulier avec les partenaires BIPOC et LivEx, mais elle peut souvent être transactionnelle plutôt que transformationnelle. L'infrastructure, la facilitation et les efforts d'engagement qui peuvent mener à un plus grand impact et à une collaboration significative ne sont pas bien pris en compte ou financés.

**Des ressources humaines et financières non durables** : les modes de financement des organismes et des initiatives de lutte contre l'itinérance et autres défis sociaux n'ont pas seulement un impact négatif sur les relations, mais mettent en danger l'impact à long terme et la dynamique de changement dans les collectivités. Les possibilités de financements pluriannuels sont rares, de sorte que les organismes et les initiatives communautaires consacrent beaucoup de temps et de ressources à la recherche d'un financement de base. S'assurer que les programmes sont mis en œuvre de manière cohérente et à un niveau élevé est un défi constant. Les membres de la Cdp ont également fait part de leur difficulté à retenir le personnel et les dirigeants lorsqu'ils ne sont en mesure que d'offrir des salaires de débutants, contrairement aux employeurs privés ou publics. Cet état permanent de changement dans la dotation en personnel et les priorités de financement des gouvernements et des bailleurs de fonds privés/philanthropiques sont des facteurs clés de l'instabilité dans le monde de l'impact social. Alors que certains organismes parviennent à bien gérer les changements de personnel, de leadership et de financement, d'autres voient leurs efforts souffrir ou s'effondrer.

**Dépendance à l'égard du secteur caritatif** : les membres de la Cdp ont évoqué la façon dont les collectivités s'appuient souvent sur le secteur caritatif, qui dépend de la bonne volonté des riches donateurs pour rester à flot. Les donateurs ne prennent pas toujours des décisions éclairées quant à savoir où leurs ressources auront le meilleur impact dans leurs collectivités, ce qui perpétue la précarité du secteur de l'impact social. Il existe également des doutes fondamentaux quant au fait de s'appuyer sur des approches caritatives qui, au mieux, soulagent temporairement les symptômes de l'itinérance et de la pauvreté, mais qui n'entraînent pas nécessairement de changement systémique/structurel. Il existe aujourd'hui un réel potentiel pour exploiter les données afin de stimuler les approches d'impact social au lieu de renforcer les modèles caritatifs.

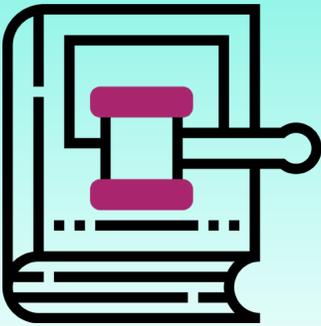
**Manque de transparence et de communication en matière de financement** : il n'y a pas toujours une compréhension commune de l'affectation des fonds au sein d'une collectivité et des bailleurs de fonds, ce qui pose un problème de coordination et de distribution des ressources. Les membres de la Cdp ont parlé de l'attribution des fonds par les bailleurs de fonds et les différents ordres de gouvernement ou du contournement des conversations collectives locales sur les priorités et les besoins de la collectivité, ce qui a pour effet de déconnecter davantage les efforts.

---

*«Nous avons découvert des nombres phénoménaux d'investissements dans (la collectivité), mais ils vont en fait au secteur privé pour des choses qui intéressent le secteur privé et dont nous n'étions même pas conscients en tant que gouvernement régional... les ressources vont au secteur privé et contournent ces conversations que nous avons dans notre collectivité... ce qui ne serait peut-être pas un tel problème si le secteur privé était à la table.» – Membre de la Cdp*

---

**Distribution inéquitable des ressources** : l'infrastructure des données qui permet de montrer où/à qui vont les fonds au sein d'une collectivité est généralement incohérente, mais les vérifications d'impact social peuvent révéler des disparités et des iniquités dans la distribution des ressources financières au sein d'une collectivité. Par exemple, si la majorité de la population des sans-abri dans une collectivité est autochtone, il est important de savoir si la distribution des fonds reflète cette réalité en dirigeant les fonds vers les organismes et les initiatives autochtones. Plus que les ressources financières, les connaissances et les ressources humaines ne sont pas toujours distribuées ou accessibles de manière équitable, ce qui peut contribuer à une dépendance excessive ou à une déférence envers les groupes mieux dotés en ressources. Les membres de la Cdp ont discuté de la manière dont la redistribution des ressources doit être intentionnelle. Lorsque des disparités sont découvertes, une collaboration est nécessaire pour créer un plan de redistribution des ressources plutôt que de se décharger de responsabilités sans soutien et de surcharger des groupes déjà surchargés.



## CONDITION CLÉ POUR LE CHANGEMENT EN JEU : LES POLITIQUES

*«L'état crée l'itinérance, (...) donc la politique doit faire quelque chose. Si nos services de protection de la jeunesse et nos systèmes de placement en famille d'accueil créent des sans-abri, alors ces systèmes doivent être modifiés. (...) Si vous quittez les centres de détention, et que vous n'avez pas d'endroit où aller, il n'y a pas de chemin direct vers un foyer. (...) Même la sortie d'un centre de détention doit tenir compte de l'itinérance. Les femmes dans les refuges pour victimes de violence (domestique), quand elles partent, que se passe-t-il? Certaines des femmes que nous voyons maintenant dans les hôtels sont des femmes qui ont quitté les refuges et qui n'avaient aucun endroit où aller. Nous expulsions des gens sans stratégie de sortie.» – Membre de la Cdp*

**Il existe toute une série de règles, de règlements et de priorités qui informent et influencent le travail de prévention et d'élimination de l'itinérance au niveau communautaire. Chaque ordre de gouvernement, système public et institution contribue directement et indirectement aux causes et aux solutions potentielles de l'itinérance, mais leurs rôles, responsabilités et mécanismes de responsabilisation ne sont pas toujours bien définis. Voici quelques-uns des thèmes relatifs aux politiques qui ont émergé :**

**Manque de responsabilité des systèmes** : les collectivités se sont organisées et continuent de le faire pour mieux fournir des services et des aides aux personnes sans domicile, mais elles sont souvent dans une position où elles doivent faire le ménage dans les systèmes qui conduisent les personnes à l'itinérance. Un membre de la Cdp a fait remarquer que même lorsque des changements de politiques sont apportés dans le but de remédier aux préjudices causés par les systèmes ou institutions publics, la responsabilité revient aux travailleurs de première ligne sans autre ressource ou soutien. Lorsque ces changements de politiques n'aboutissent pas à des résultats positifs, la responsabilité peut trop facilement être rejetée sur les personnes en première ligne.

Tant qu'il n'y aura pas de responsabilisation systémique à tous les niveaux du gouvernement et tant que nous n'aurons pas arrêté le flux des individus qui deviennent des sans-abri, les collectivités continueront à être bloquées dans la gestion de crise et nous ne parviendrons pas à une justice systémique.

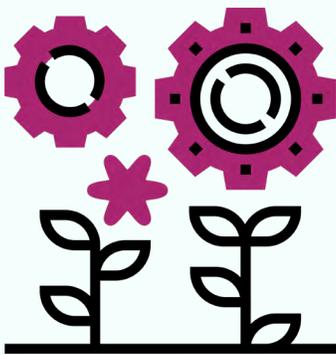
---

*«De plus, je pense, ce qui donne aux gouvernement et dirigeants un soupir de soulagement que le travail est fait, afin qu'ils puissent être moins réfractaires au risque. Qu'il n'y ait pas de trous dans le filet, que nous nous fassions confiance en tant qu'alliés, et que nous nous tenions mutuellement responsables.» – Membre de la Cdp*

---

**Approches coloniales de la définition des problèmes et de la fixation des objectifs** : les efforts visant à définir les défis et à fixer les objectifs de la lutte contre l'itinérance sont bien intentionnés, mais les membres de la Cdp ont parlé du risque de perpétuation du colonialisme lorsque les problèmes et les objectifs sont prédéterminés sans que les voix autochtones ne soient centrées. Cela peut conduire les collectivités à se sentir «coincées» lorsqu'il s'agit de s'engager avec des partenaires autochtones, surtout si les relations et la confiance n'ont pas été entretenues avant de s'engager sur des problèmes/solutions/objectifs spécifiques. Nous disposons aujourd'hui de plus de cadres, de ressources et d'informations (p. ex., [l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#), la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#), la [Commission de vérité et de réconciliation](#) et la [Définition de l'itinérance autochtone](#)) qui peuvent contribuer à perturber les approches coloniales et nous rendre responsables de travailler de nation à nation entre les peuples autochtones et non autochtones.

**Silos et déconnexion entre la politique et la pratique** : on a constaté une déconnexion entre les idéaux énoncés aux plus hauts niveaux du gouvernement et ce qui se passe au niveau communautaire. Par exemple, le soutien du gouvernement à des approches de l'itinérance fondées sur les données, comme les systèmes d'accès coordonné, ne se traduit pas nécessairement par une mise en œuvre harmonieuse et réussie dans la collectivité. Cette situation est exacerbée davantage par les silos au sein et entre les gouvernements et le réseau de prestation de services. Les membres de la Cdp ont commenté sur le pouvoir de centrer les voix de l'expérience vécue/de vie pour nous aider à voir au-delà des silos. De plus, il a été noté qu'il est important d'établir des relations avec les bureaucrates qui s'intéressent à l'itinérance et qui peuvent aider à établir des liens et à transmettre l'information à ceux qui en ont besoin dans les postes de décision.



«Le véritable changement des systèmes se produit beaucoup plus près du terrain... Il s'agit d'aider ce bon travail qui se fait sur le terrain et les questions qui font surface... comment le rôle de la province devient-il un ouvreuse de voie?»

– Participant informateur clé

**Le changement systémique et non pas du haut vers le bas** : le changement systémique commence au sein des collectivités et devrait être transmis aux leaders des systèmes, aux bailleurs de fonds et aux gouvernements. Cependant, les collectivités ont fait l'expérience d'un «contrôle politique» de la part d'ordres supérieurs de gouvernement dont les mandats et le financement changent et limitent la flexibilité des collectivités pour répondre et conduire le changement des systèmes dans leurs propres contextes. Les personnes occupant des postes de direction et de décision doivent collaborer avec les personnes sur le terrain pour ouvrir la voie, au lieu de dresser des obstacles supplémentaires au changement.



## 4. Transformation des systèmes vers la justice systémique

Les collectivités et les gouvernements travaillent solidairement à travers les systèmes pour adopter des approches préventives et fondées sur les droits afin de s'attaquer à l'itinérance et aux défis connexes.

*«...il existe un élément de ténacité et de cran et ces choses sont souvent présentées de manière négative par les personnes qui ne sont pas avec vous dans le travail du changement des systèmes. Et votre ténacité, votre cran et votre persévérance deviennent une épine dans le pied des autres. C'est l'occasion de les présenter comme des caractéristiques positives. Il faut beaucoup de ténacité et d'intégrité pour persévérer... tenir l'espace autour du conflit ou de ce qui est perçu comme un conflit, ou des conversations difficiles qui doivent avoir lieu. Il doit y avoir une reconnaissance collective de la volonté ou de l'ouverture d'avoir les conversations difficiles qui nous mènent de A à Z. Ce n'est pas un parcours sans heurts de A à Z. Ce sera un peu cahoteux et ce n'est pas grave... Lorsque nous nous écartons de nos champions sans méfiance ou que nous accueillons de nouveaux visages à la table... c'est là que les solutions surgissent.» – Membre de la Cdp*

**Il existe un certain nombre d'évolutions positives sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour envisager la transformation systémique et la justice systémique :**

**Pratiques fondées sur des données probantes, innovation et apprentissage continu** : les collectivités ont fait de grands progrès dans la compréhension de la manière d'évaluer l'impact de leur travail afin de pouvoir informer la conception et la mise en œuvre des systèmes, programmes et services destinés aux sans-abri. Le rapprochement de la recherche, des données et des approches de conception a contribué à créer une image plus précise de l'état local de l'itinérance. Cela inclut également la valorisation de différentes formes de preuves, en particulier les histoires et les voix des personnes à expérience vécue. Il existe une volonté générale



d'adaptation, de changement, d'innovation et de dépassement du statu quo, qui n'a fait que se développer et se renforcer grâce à des initiatives telles Prêt pour Zéro Canada de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance. La base de données basées sur les preuves des diverses interventions et approches continue de s'enrichir à mesure que les collectivités testent de nouvelles façons de mettre les gens en contact avec les services de soutien et apprennent de leurs expériences, de leurs succès et de leurs erreurs.

**Approches fondées sur les droits et axées sur la personne et orientation vers le bien-être** : l'adoption et la sensibilisation aux approches fondées sur les droits et axées sur la personne pour prévenir et mettre fin à l'itinérance sont plus répandues. En outre, les collectivités recherchent des approches plus holistiques pour aborder l'itinérance et les problèmes connexes, en s'orientant vers le bien-être individuel et communautaire. Cette évolution de la pensée et des approches peut être attribuée aux personnes LivEx qui ont perturbé les compréhensions simplistes, paternalistes et coloniales de l'itinérance et des voies à suivre.

---

*«Je pense que le bien-être individuel, ce cadre holistique, gagne en popularité. Beaucoup de gens en parlent. Le modèle écologique, du point de vue de la santé publique. Je pense qu'il y a une plus grande prise de conscience de la complexité, de la nécessité d'agir simultanément, dans de nombreuses sphères. Et toute la notion de bien-être est à la fois superficielle et substantielle dans les collectivités, selon les conversations que vous avez. Les approches fondées sur les droits semblent prometteuses... de nombreux mouvements (Black Lives Matter, Land Back) nous font évoluer vers une conscience différente.» – Membre de la Cdp*

---

**Ouverture aux conversations difficiles et engagement dans la complexité** : comme l'a exprimé et soutenu la Cdp, les personnes qui travaillent au changement des systèmes pour prévenir et mettre fin à l'itinérance font preuve d'une quantité incroyable de «ténacité et de cran». De même, au fil du temps, il y a eu un changement notable à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de l'aide aux sans-abri pour non seulement être conscient de la complexité de l'itinérance, mais aussi s'y engager. La vulnérabilité et l'humilité pour naviguer le changement en nous-mêmes, dans les organismes, les collectivités et les systèmes nécessitent une énergie et un engagement soutenus, qui, selon nous, existent dans chaque collectivité, bien qu'il faille peut-être les faire ressortir davantage.

**Le désir d'une collaboration et d'un partenariat authentiques** : l'établissement et le maintien de relations sont au cœur du travail de transformation des systèmes, et nous avons été inspirés par les façons créatives dont les gens et les initiatives ont formé des partenariats pour mieux servir leurs collectivités. Bien que le fait de travailler avec différents systèmes et différentes façons de penser et de faire puisse être intimidant et difficile, l'impact et la qualité du travail sont renforcés et les collectivités peuvent aller plus loin et plus vite.

Les visions des collectivités en matière de transformation des systèmes continuent de se développer au fur et à mesure des conversations et des contacts avec d'autres personnes travaillant dans ce domaine. Il n'y a pas de voie claire ou tracée pour aller de l'avant, ce qui exige une ouverture à l'émergence et aux changements de perspective en cours de route y compris dans ce qui est présenté dans ce rapport préliminaire. Les thèmes suivants donnent quelques indications préliminaires sur ce que la transformation des systèmes peut signifier ou ressembler au niveau conceptuel, que nous continuerons à explorer plus en profondeur en allant de l'avant avec la collectivité de pratique et les travaux connexes de la CPS.

**Espace d'imagination pour conduire la transformation des systèmes** : de nombreux membres de la Cdp et leurs collectivités sont dans une situation d'attente pour gérer les crises quotidiennes, en particulier durant la COVID-19. Un fil conducteur constant dans les appels de la Cdp et les conversations avec les membres individuels a été le besoin d'un «espace imaginaire» où ils peuvent voir des aperçus de ce qui pourrait être et agir en se basant sur ce qui existe actuellement. La possibilité de se connecter avec d'autres personnes travaillant dans des rôles similaires, d'avoir des conversations stimulantes, d'échanger des connaissances et d'apprendre de l'expérience des autres est inestimable pour établir des liens entre la vision parfois abstraite ou lointaine de l'avenir et les actions concrètes qui peuvent conduire au changement et à la transformation des systèmes.

**Continuum de soins centré sur la personne** : les membres de la collectivité de pratique reconnaissent la nécessité d'offrir un continuum de soutien adaptable, souple et réactif pour répondre aux besoins des personnes là où elles en sont dans leur parcours et pour les maintenir en place dans la collectivité de leur choix. Cela implique de s'éloigner des orientations déficitaires pour s'intéresser aux forces, et de chercher à rendre l'itinérance rare, brève et non récurrente, tout en ne poussant pas les gens à quitter les programmes et les soutiens trop tôt. Cela nécessite également la voix et la participation des personnes à expérience vécue dans la conception, la prise de décision et la mise en œuvre des plans et des approches visant à lutter contre l'itinérance.

---

*«Lorsque nous avons pris le temps d'avoir des discussions avec les gens plutôt que de demander tout le temps quels sont les obstacles, pourquoi ne pas demander ce qui fonctionne vraiment. Parlons de ce qui fonctionne vraiment, parce que nous devrions peut-être nous appuyer sur ces éléments, ou avoir un impact sur les obstacles grâce à eux.» – Membre de la Cdp*

---

**Solidarité pour la justice systémique** : l'évolution vers la justice systémique implique de s'éloigner des approches programmatiques et de se concentrer sur les voies systémiques vers un bien-être holistique. Les collectivités ont besoin de confiance et de responsabilité partagée pour faire avancer le travail en solidarité avec les systèmes, les bailleurs de fonds et les gouvernements. Cela signifie qu'il doit y avoir une plus grande responsabilité pour les rôles que chaque système et les individus qui le composent jouent dans la prévention et l'élimination de l'itinérance.

**La guérison dans le cadre du parcours de transformation** : il existe un potentiel de guérison aux niveaux individuel, interpersonnel et systémique dans le cadre du voyage vers la transformation des systèmes. Un travail est nécessaire dans toutes les conditions de changement des systèmes et dans toutes les sphères de la transformation des systèmes, y compris l'examen de nos modèles et pratiques mentaux, en se concentrant sur l'établissement de la confiance, la création de mécanismes de responsabilité partagée et la redistribution intentionnelle du pouvoir et des ressources.

«Nous sommes encore en train de guérir d'un agresseur qui nous a dit que nous étions incapables.»

– Membre de la Cdp au sujet du travail mené par les Autochtones pour mettre fin à l'itinérance.



**Mener des changements structurels clés** : il est impossible de dissocier l'itinérance de problèmes structurels plus larges tels que la pauvreté, l'accessibilité au logement et le racisme systémique. Par conséquent, il est prévu que les conversations et les actions de changement structurel plus larges se déroulent parallèlement aux efforts de transformation des systèmes visant à prévenir et à mettre fin à l'itinérance et qu'elles se renforcent mutuellement. Par exemple, le revenu de base a été évoqué à de nombreuses reprises au sein de la Cdp, notamment en raison de l'impact de la prestation d'intervention d'urgence du Canada pendant la COVID-19. De même, divers efforts alliés pour démanteler la suprématie blanche et le colonialisme sont nécessaires simultanément pour s'assurer que la transformation des systèmes mène réellement à une justice équitable. Il ne devrait pas y avoir de disparités et d'iniquités entre les personnes de races, de capacités, d'identités de genre, d'orientations sexuelles ou de tout autre vecteur d'identité différentes.

## Questions à explorer ensemble

**Q1** : Quelle est notre vision de la justice systémique et quelle est la transformation à opérer pour concrétiser cette vision?

**Q2** : Où voyons-nous des exemples de notre vision de l'avenir en cours de réalisation sur le terrain?

**Q3** : Comment pouvons-nous rassembler tout le monde autour d'une vision commune de la transformation des systèmes et de la justice qui crée un espace pour diverses approches et innovations locales tout en favorisant le bien-être de la collectivité pour tous?



# CONCLUSION

Quelle direction prendre maintenant?

## Report Principaux éléments à retenir : Rapport préliminaire sur l'État des approches systémiques

### LE DÉFI :

- Le travail intersystémique visant à transformer les réponses à l'itinérance pour qu'elles soient fondées sur les droits, axées sur la prévention et centrées sur la personne est complexe, relationnel et dynamique, sans voie déterminée pour l'avenir.
- Les collectivités et le secteur de l'aide aux sans-abri se sentent coincés dans la gestion des crises quotidiennes qui se reproduisent au niveau des systèmes sans avoir le temps d'échanger des idées et d'imaginer un état futur meilleur et équitable.
- Certains diront qu'ils soutiennent le changement et la transformation des systèmes, mais soit (a) ne savent pas par où commencer ou comment aborder cela de manière équitable, soit (b) finissent par renforcer et perpétuer le statu quo dans lequel ils sont profondément ancrés.

### LA POSSIBILITÉ :

- Il y a une plus de transparence lorsque nous tenons des conversations difficiles et révélatrices et lorsque nous (ré)évaluons ce que font les collectivités, les systèmes et les gouvernements dans une optique d'équité.
- Des exemples de changement et de transformation des systèmes existent au niveau local et peuvent fournir un aperçu et des enseignements pour d'autres personnes à divers stades du travail intersystémique pour prévenir et mettre fin à l'itinérance et poursuivre le bien-être individuel et communautaire.
- Les gens veulent agir pour réaliser la transformation qu'ils espèrent voir dans leurs collectivités.

# Un appel à la solidarité et à l'action dans la poursuite de la transformation des systèmes et de la justice systémique

En utilisant le cadre de transformation des systèmes comme guide, voici des domaines d'action à envisager à différents niveaux de changement, de l'individu à la société. Ces domaines continueront d'être explorés, affinés et revisités dans le cadre de notre travail collectif.

## PENSÉE ET CONSCIENCE SYSTÉMIQUES : LE CHANGEMENT AUX NIVEAUX INDIVIDUEL ET PHILOSOPHIQUE

- Réfléchir aux modèles mentaux (hypothèses, préjugés, visions du monde) qui peuvent informer notre philosophie ou notre approche individuelle, organisationnelle et communautaire du travail de prévention et de l'élimination de l'itinérance, et identifier où un ou des changements de pensée et de conscience doivent se produire pour promouvoir des approches équitables, fondées sur les droits et intersystémiques.
- S'engager dans un dialogue et des activités avec des perspectives/groupes divers (en particulier les LivEx) de façon à créer une conscience plus profonde de la nature interconnectée et complexe de l'itinérance et de la manière de s'engager efficacement dans cette complexité.

## PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DES SYSTÈMES : CHANGEMENT AUX NIVEAUX ORGANISATIONNEL ET COMMUNAUTAIRE

- Évaluer la qualité et la force des relations et des connexions, ainsi que les dynamiques de pouvoir et les déséquilibres en jeu au sein de votre organisation et de votre collectivité afin d'établir un plan d'amélioration et de recherche de l'équité.
- Évaluer les objectifs et les impacts réels des pratiques de l'organisation et de la collectivité pour lutter contre l'itinérance afin d'identifier ce qui devrait être réoutillé/réorienté vers l'équité et la prévention de l'itinérance.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies/cadres axés sur la collectivité, intégrés et fondés sur des données probantes, ainsi que l'infrastructure de données, afin de répondre aux besoins changeants de la collectivité et de créer un continuum de soins holistique fondé sur les droits et axé sur la prévention.

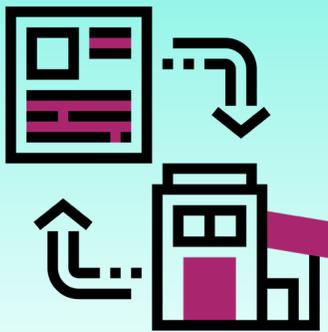


## CHANGEMENT SYSTÉMIQUE ET RESPONSABILITÉ : CHANGEMENT AUX NIVEAUX SYSTÉMIQUE ET DÉCISIONNEL/FINANCIER

- Identifier les obstacles et les défaillances des systèmes qui contribuent à l'itinérance ou qui pourraient faire un meilleur travail de prévention et de traitement de l'itinérance, et créer des mécanismes de responsabilité qui garantissent que tous les systèmes assument la responsabilité de leurs rôles.
- Évaluer l'équité de la distribution des ressources par rapport aux populations qui vivent l'itinérance.
- Accorder une plus grande confiance, une plus grande souplesse et une plus grande durabilité aux initiatives communautaires intersystémiques afin de fixer des priorités et d'orienter les fonds/ressources de manière judicieuse pour leur collectivité.

## TRANSFORMATION DES SYSTÈMES ET JUSTICE SYSTÉMIQUE : CHANGEMENT AU NIVEAU STRUCTUREL/SOCIÉTAL

- Valoriser et réserver de la place pour la connexion avec d'autres personnes dans la collectivité, votre région, votre province/territoire, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale, afin d'échanger les connaissances et d'élaborer une vision commune de la transformation des systèmes et de la justice systémique.
- Travailler en solidarité avec les initiatives qui sont directement/indirectement liées à la prévention et à la fin de l'itinérance.



### Invitation au dialogue, à l'apprentissage et à l'action émergents

Si, en arrivant à la fin de ce rapport, vous vous sentez validé, et peut-être un peu intimidé, nous sommes là avec vous. Nous avons une idée de ce à quoi nous pourrions faire face en creusant sous la surface du changement et de la transformation des systèmes pour prévenir et mettre fin à l'itinérance au Canada. Il y a tant de choses à débattre qui ne pourraient pas tenir dans un seul rapport.

Le titre de «Rapport préliminaire» suggère que ce n'est que le début et qu'il y a plus à venir. Bien qu'un rapport plus vaste et plus complet puisse être une éventualité, nous croyons qu'il est utile de travailler sur les idées présentées dans ce rapport. Le CPS adoptera une approche progressive pour explorer les idées, tester les hypothèses, identifier les actions, et itérer le contenu, les outils/ressources pour soutenir ce travail à mesure qu'il fait surface en temps réel au niveau de la collectivité.



Il existe un besoin important d'échange de connaissances et de travail de définition pour clarifier non seulement nos objectifs de transformation équitable des systèmes pour prévenir et mettre fin à l'itinérance, mais aussi les termes que nous utilisons, les pratiques que nous appliquons/engageons et les rôles/responsabilités qui sont ou devraient être exercés. En outre, nous devons identifier les implications de la transformation des systèmes sur la politique, et l'allocation et la distribution du pouvoir et des ressources.

## **LE CPS COMPTE SOUTENIR CE TRAVAIL ÉMERGENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :**

### **Collectivité de pratique**

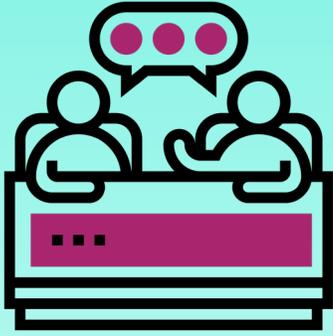
- Faciliter les dialogues et l'échange des connaissances au sein d'un groupe diversifié de personnes qui font des progrès dans les approches intersystémiques pour prévenir et mettre fin à l'itinérance;
- Maintenir un espace pour l'imagination et la créativité ainsi que pour la vulnérabilité et l'humilité;
- Créer une collectivité de soutien pour faire face aux défis et célébrer les succès de la transformation des systèmes au niveau local;
- Soutenir les approches de prévention intersystémiques et fondées sur les droits dans les contextes locaux, provinciaux/territoriaux et nationaux.

### **Transformation des systèmes par les Autochtones**

- Travailler en partenariat éthique avec les organismes, les initiatives, les collectivités, les dirigeants, les aînés et les gardiens du savoir autochtones pour tenir un espace de dialogue, d'apprentissage, de solidarité et d'action intergénérationnels et de nation à nation;
- S'appuyer sur le travail fondateur de la Définition de l'itinérance autochtone pour échanger des connaissances et soulever des exemples de pratiques et d'approches holistiques et systémiques qui donnent vie à la définition;
- Soutenir les outils, les ressources et les approches de transformation des systèmes dirigés par les Autochtones qui trouvent un écho et sont utiles aux diverses collectivités autochtones urbaines, rurales/éloignées et du nord.

### **Mobilisation des connaissances**

- Créer du contenu, des outils et des ressources pour capturer et partager les enseignements tirés de l'ensemble des travaux de la CPS;
- Élever des exemples concrets de transformation des systèmes communautaires par le biais de webinaires, de contenu de site web, d'études de cas, etc.;
- Traduire les apprentissages et les idées de différents secteurs et initiatives qui s'efforcent de faire progresser les approches fondées sur les droits et la prévention de l'itinérance et, plus largement, le bien-être individuel et communautaire;
- Développer et fournir une formation et une assistance technique pour soutenir le travail de transformation des systèmes des collectivités et des gouvernements.



**Nous voulons encourager ceux qui s'engagent dans le travail difficile de la construction de partenariats intersystémiques et de la solidarité pour prévenir et mettre fin à l'itinérance et insister sur le fait que vous n'êtes pas seuls!**

Le parcours vers la transformation des systèmes sera un voyage partagé, et nous voyons le potentiel de faire avancer ces conversations et de mener des actions ensemble. Si ce rapport préliminaire résonne en vous, vous inspire ou soulève de nouvelles questions ou réflexions, le Collectif de planification des systèmes aimerait recevoir vos commentaires.

Suivez-nous ou rejoignez-nous sur cette voie de la manière qui vous convient le mieux et aidez-nous à établir les relations et les bases qui nous rapprocheront de la justice systémique.

## Contactez-nous

### **Amanda Buchnea**

Coordinatrice des politique et de la planification  
Vers un chez-soi Canada  
abuchnea@awayhome.ca

### **Erika Morton**

Directrice de la planification des systèmes  
Observatoire canadien sur l'itinérance  
emorton2@yorku.ca

